

PRÉSENCE FRANÇAISE EN HONGRIE

- Services ● Automobile / transports
- Construction ● Industrie
- Environnement / énergie ● Consommation / distribution
- Communication ● Tourisme



2012
2013

La présence
française en Hongrie

UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR:



Service Economique de l'Ambassade de France



Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise



CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) section Hongrie



Bureau Ubifrance de Budapest

CRÉDITS

Comité de pilotage du projet

Jean-Claude Bernard, Péter Bosznay,
Antoine Guego, Bruno Roquier-Vicat

Rédaction

Nóra Bihari, Agnès Ducrot, Petra Garamvölgyi,
Linda Krajcsó, Romain Mailho, Jacques Peyrusaubes,
Gide Loyrette Nouel Budapest

Traduction

Nóra Bihari, Agnès Ducrot, Petra Garamvölgyi, Nóra Viszok

Graphiste couverture

Samuel Letang, Endemic Kft.

Graphiste intérieur

Tamara Tábori, Grafikus Operátor Centrum Kft.

Imprimeur

Demax Művek Nyomdaipari Kft.

Budapest 2013

Tous droits réservés.

Sommaire

Le Mot de l’Ambassadeur de France en Hongrie	5
Préface du Chef du Service Economique de l’Ambassade de France	6
Préface du Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie Franco-Hongroise	7
Préface du Président de la section Hongrie des Conseillers du Commerce Extérieur de la France	8
Préface du Directeur du Bureau Ubifrance de Budapest	9
Nos Missions	10
Service Economique de l’Ambassade de France	10
Chambre de Commerce et d’Industrie Franco-Hongroise	11
CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) section Hongrie	12
Bureau Ubifrance de Budapest	15
Méthodologie	16
Information Préliminaire	18
Synthèse	19
Présentation générale de la Hongrie	19
Les investissements français	28
Quelques nouvelles marquantes de l’année 2012	30
La CCIFH et les entreprises françaises	30
Analyse des secteurs	32
Environnement et énergie	32
Construction	36
Industrie	40
Biens de consommation et distribution	45
Automobile et transports	49
Services aux entreprises et aux particuliers	55
Communication	63
Tourisme	67
La Hongrie dans l’Union Européenne	70
Informations pratiques	83
Quelques recommandations pour une implantation réussie en Hongrie	83
Adresses utiles	86
Données chiffrées dans le cadre de l’enquête	92
Bibliographie	93

Le Mot de l'Ambassadeur de France en Hongrie

Depuis l'ouverture du marché hongrois, la France s'est positionnée comme un important partenaire de la Hongrie, notamment par le biais d'investissements directs. La France se place aujourd'hui parmi les tout premiers investisseurs en Hongrie. La présence économique française est responsable de près de 52 000 emplois, la France représente 3,79% des importations (9^{ème} fournisseur) de la Hongrie et 4,9% de ses exportations (6^{ème} client).

La présence française en Hongrie s'illustre par la diversité des entreprises, des PME aux grandes entreprises. Tous les secteurs économiques sont représentés : les services bien sûr, mais aussi l'industrie, l'environnement, l'hôtellerie, les industries pharmaceutiques et chimiques, les industries agro-alimentaires, les industries mécaniques.

La diplomatie économique est au cœur de ma mission. Ceci signifie naturellement défendre, quand c'est nécessaire, les intérêts des entreprises françaises en Hongrie. Mais cela signifie aussi expliquer que l'efficacité économique passe par la recherche



de solutions qui bénéficient à la fois aux investisseurs et au pays d'accueil, à la France et à la Hongrie.

La crise économique en Hongrie et un environnement des affaires marqué par une certaine volatilité juridique et fiscale font de cette mission un défi. Je suis heureux de pouvoir compter avec

l'appui et le soutien du Service économique de l'Ambassade, de la Mission économique-Ubifrance, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise, des Conseillers du commerce extérieur et des DEFH (Dirigeants & Entrepreneurs Francophones en Hongrie), qui, outre leur rôle central de veille économique, sont les interlocuteurs privilégiés de nos entreprises, les conseillent et les aident dans leurs démarches.

Cet ouvrage, et sa mise à jour annuelle, nécessaire du fait des rapides évolutions du marché hongrois, est un véritable outil de travail pour nos entreprises et nos investisseurs. Il contribue au rayonnement de nos entreprises en Hongrie. Ses auteurs font œuvre utile. Qu'ils en soient remerciés.

Roland GALHARAGUE

Ambassadeur de France en Hongrie

Préface du Chef de Service Economique

Le document que vous avez entre les mains est le fruit d'un travail collectif et d'une coopération entre les quatre pôles d'animation de la relation économique franco-hongroise à Budapest : la chambre de commerce CCIFH, la section des conseillers du commerce extérieur de la France, le Bureau Ubifrance et le Service économique de l'Ambassade.

Ce travail mobilise beaucoup nos équipes et demande également à toutes les entreprises concernées un effort de mise à jour des données principales de leur activité. C'est un moyen de mieux nous connaître, de mieux vous connaître. Ce document largement distribué à nos partenaires hongrois institutionnels et à nos contacts d'affaires est particulièrement apprécié. C'est un outil d'information, de promotion et de communication.

Les intérêts économiques français en Hongrie sont historiquement importants et touchent, comme le démontre cette enquête, tous les secteurs d'activité. La diversification de notre présence s'accroît encore depuis ces dernières années avec les investissements français récents dans l'industrie cimentière, dans l'automobile, dans l'agroalimentaire et dans la production d'énergie notamment renouvelable. Notre position de troisième investisseur est désormais reconnue par les autorités hongroises.



Pour autant, l'actualité récente montre que la présence de nos entreprises comme celle de tous les investisseurs étrangers ne saurait être considérée comme permanente. Elle dépend essentiellement de la rentabilité à moyen et long terme du capital investi et de la prévisibilité des conditions d'investissement en

particulier au plan fiscal. Dans ce domaine la concurrence est rude entre les différents territoires notamment en Europe centrale et orientale.

Les entreprises françaises présentes en Hongrie peuvent être fières de leur parcours respectifs car elles apportent depuis de nombreuses années maintenant leur savoir-faire, leur expérience, leurs capitaux. Elles emploient près de 52 000 salariés et contribuent dans l'industrie mais également dans le secteur stratégique des services, à la compétitivité hongroise. Cette évidence mérite d'être systématiquement rappelée. Les entreprises françaises sont également particulièrement responsables sur le plan de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la transparence. Leurs actions dans ces domaines sont décisives. Elles permettent aux côtés de celles conduites par les autres investisseurs nationaux et internationaux d'ancrer le développement économique de la Hongrie dans le 21^{ème} siècle.

Jean-Claude BERNARD

Conseiller Economique

Service Economique

Ambassade de France en Hongrie

Préface du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise

Plusieurs années se sont écoulées entre la parution de la première parution de l'étude « Présence Française en Hongrie » et de la dernière datant de 2012. Fruit d'un étroit partenariat entre le Service Economique de l'Ambassade, le Bureau Ubifrance de Budapest, la Section Hongrie des Conseillers du Commerce Extérieur et la



Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise, cette publication avait pour objectif de mieux faire connaître le tissu des implantations françaises en Hongrie. Lors de sa parution, tous les partenaires ont formé le vœu de publier dorénavant une version actualisée chaque année.

L'ouvrage que vous avez entre les mains en est donc la deuxième édition renouvelée. La vocation de ce répertoire est d'illustrer la diversité des implantations françaises, leur savoir-faire et leur rôle dans l'économie hongroise. Avec ce guide pratique, nous avons l'ambition de faciliter les démarches

export des sociétés françaises, et des PME en particulier, en leur offrant une vision concrète de la présence française et du contexte économique.

Soucieuse de toujours accompagner les entreprises françaises présentes en Hongrie dans leur évolution, la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hon-

groise a pour mission d'animer la communauté d'affaires franco-hongroise et de représenter les intérêts de ses membres. Dans cette dynamique s'inscrivent de nombreuses manifestations et publications récurrentes facilitant les échanges entre différents acteurs de l'économie hongroise, telle que « La Présence Française en Hongrie », un outil efficace tant pour les entreprises que pour les organismes représentant leurs intérêts.

Je souhaite que cet ouvrage de référence vous soit utile tout au long de l'année dans vos démarches ou prospection sur le marché hongrois.

Antoine GUEGO
Président de la CCIIFH

Préface du Président de la Section Hongrie des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Forts de leur compétence et de leur expérience internationale, les 4 300 Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), répartis dans 146 pays et nommés pour un mandat de trois ans par décret du Premier ministre, sur proposition du ministre chargé du commerce extérieur, participent bénévolement au développement de la présence économique française dans le monde.

Cette mission revêt une importance toute particulière dans le contexte économique



actuel et les enjeux auxquels nous devons faire face, qui sont à la fois risqués mais aussi et surtout, pleins d'opportunités.

La section Hongrie, forte de la diversité de ses membres, actifs en de multiples secteurs économiques, mettra tout en œuvre pour contribuer, le plus efficacement possible et en étroite collaboration avec tous ses partenaires, à cette mission, dans un pays dont la vocation centrale reste, dans un contexte difficile, une évidence.

Péter BOSZNAVY

Président de la section Hongrie
des Conseillers du Commerce Extérieur
de la France

Préface du Directeur du Bureau Ubifrance de Budapest

Publiée voici un an, la première édition du document sur la Présence française en Hongrie est issue de la volonté et du travail conjugués des partenaires de l'export en Hongrie : la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, le Service Economique et Ubifrance.

Un objectif simple mais ambitieux guidait ce projet : réaliser une cartographie aussi exhaustive que possible du poids significatif de la France, de ses filiales, de ses investisseurs dans l'économie hongroise.



De l'avis unanime, le document ainsi réalisé a mis en évidence l'importance et l'engagement de long terme des investissements français au service du développement économique de ce pays.

À l'heure où les investisseurs étrangers subissent un environnement des affaires peu favorable à l'instauration d'un climat de confiance, il est important que cet outil de mesure demeure une référence et permette de quantifier l'évolution de notre présence dans les différents secteurs économiques.

Bruno ROQUIER-VICAT

Conseiller commercial – Directeur UBIFRANCE en Hongrie
L'Agence française pour le développement international des entreprises

NOS MISSIONS

Service Economique



Le Service Economique de l'Ambassade de France suit, sous l'autorité de l'Ambassadeur, l'ensemble des dossiers de diplomatie économique bilatéraux. Il a également en charge l'appréciation de la situation économique et financière de la Hongrie pour le compte des autorités françaises et notamment de la Direction Générale du Trésor du Ministère de l'économie et des finances dont il est un service extérieur. Le Service Economique de l'Ambassade assure une mission de soutien aux investisseurs français implantés dans le pays. Il intervient également auprès des exportateurs français dans le cadre des grands projets d'équipement. Il participe avec Ubifrance, la chambre bilatérale CCI-FH et la section locale des CCEF à la définition de la stratégie commerciale de la France en Hongrie.

L'équipe actuelle du SE est composée de quatre personnes :

Jean-Claude BERNARD

chef du SE

jean-claude.bernard@dgtrésor.gouv.fr

Romain MAILHO

adjoint

romain.mailho@dgtrésor.gouv.fr

Kitti KENÉZ

chargée d'études économiques

kitti.kenez@dgtrésor.gouv.fr

Natasa SCHUCHTÁR

assistante d'études

natasa.scuchtar@dgtrésor.gouv.fr

Service Economique de Budapest

1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 13-15.

Tél. : + 36-1 327 02 50 Fax : +36-1 484 0675

budapest@dgtrésor.gouv.fr

www.tresor.economie.gouv.fr/se/hongrie/

Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise



Créée en 1991, avec ses presque 220 entreprises membres la CCIFH est en contact avec 153 Chambres de Commerce en France et 107 Chambres françaises dans le monde entier.

Notre mission

- Promouvoir le commerce bilatéral et les investissements entre la France et la Hongrie
- Contribuer au développement et à la compétitivité des sociétés-membres en utilisant notre réseau national et international
- Accompagner sur mesure les entreprises françaises dans leur démarche en Hongrie

Nos services

- Organisation d'événements d'affaires facilitant l'élargissement des réseaux de contacts (déjeuners d'affaires, conférences liées à des thèmes spécifiques, Speed Business Meetings, rencontres B2B, forums d'affaires avec des hommes politiques, clubs d'affaires).
- Aide aux entreprises françaises à trouver des informations sur leur secteur ainsi que des partenaires d'affaires en Hongrie via une large gamme de services (informations sectorielles, recherche de partenaires d'affaires, organisation de rendez-vous, accompagnement et interprétariat).

Nos moyens de communication

- L'Annuaire de la Chambre, contenant la présentation de chaque membre
- L'INFO, la revue thématique de la CCIFH, parution 3 fois par an
- La lettre d'information mensuelle et ad-hoc
- Site internet: www.ccifh.hu,
www.facebook.com/chambredecommerce.francohongroise,
www.linkedin.com
- L'étude « Présence française en Hongrie »

Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise

1056 Budapest, Váci utca 51. II/11.

Tél. : + 36-1 317 8268

ccifh@ccifh.hu

www.ccifh.hu

CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) section Hongrie



4 300 hommes et femmes d'entreprise présents dans 143 pays au service de la présence économique française dans le monde.

Choisis pour leur compétence et leur expérience à l'international, les CCEF sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du commerce extérieur. Depuis 110 ans ils mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde.

Les missions des CCEF :

Conseiller

Les CCEF mènent une action de veille sur les « dossiers sensibles » du commerce extérieur. Au cœur des marchés internationaux et experts dans leur domaine, ils transmettent leurs informations, avis et recommandations aux pouvoirs publics dont ils éclairent les décisions.

Parrainer

Les CCEF transmettent leur expertise aux entreprises, notamment aux PME, qu'ils parrainent et accompagnent bénévolement dans leur développement à l'international.

Le parrainage CCEF/entreprise se déroule :

- Soit de façon limitée dans le temps (conseils ponctuels, orientations, mises en relation)
- Soit à travers une action de plus longue durée, avec le concours possibles d'étudiants dans le cadre de leur formation
- Soit en ouvrant leurs colloques, forum et symposiums régionaux dans le monde à des PME.

Former

Les CCEF interviennent auprès de nombreux établissements d'enseignements (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, universités, BTS commerce international...) pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'international et faire partager leur expérience (témoignages, jurys, tutorats...). Ils favorisent le contact « école-entreprise » en associant des étudiants au parrainage de PME. Les CCEF collaborent avec l'éducation nationale et participent notamment à la constitution d'une banque de « cas pratiques de commerce international ».

CCEF section Hongrie

1097 Budapest, Táblás utca 32.

E-mail : bosznay@lapker.hu Tél. : +36 1347 7303

Liste des membres de la section de Hongrie des Conseillers du Commerce Extérieur

Antoine GUEGO
Accor Pannonia Hotels
Szállodaüzemeltető Zrt.
1075 Budapest
Kéthly Anna tér 1.
Hungary
Tél. : +36 1 485 5630
Fax : +36 1 485 5632
Mobile : +36 30 230 2904
antoine.guego@accor.com

Attila BORSOS
MVK Zrt.
3527 Miskolc
Szondi u. 1.
Hungary
Mobile : +36 30 278 4200
borsos.attila.istvan@gmail.com

Christian CHEFDEVILLE
Salmo Kft.
1121 Budapest
Csiga u. 1.
Hungary
Tél. : +36 1 392 0182
Fax : +36 1 392 0183
Mobile : +36 30 932 1773
christian@chefdeville.net

Frédéric AUBET
Lafarge Cement
Magyarország Kft.
7940 Szentlőrinc
Pf. 54.
Hungary
Tél. : +36 73 500 922
Fax : +36 73 500 922
Mobile : +36 30 463 3025
frederic.aubet@lafarge.com

Péter BOSZNAY
Lapker Zrt.
1097 Budapest
Táblás u. 32.
Hungary
Tél. : +36 1 347 7303
Fax : +36 1 347 7394
Mobile : +36 30 336 3800
bosznay@lapker.hu

Bruno COUDRY
Accor Hospitality
Central & Eastern Europe
1075 Budapest
Kéthly Anna tér 1.
Hungary
Tél. : +36 1 457 8796
Fax : +36 1 457 8798
Mobile : +36 30 842 0390
bruno.coudry@accor.com

István BOROS
Cegos Tanácsadó és Tréning Kft.
1013 Budapest
Krisztina krt. 41-43.
Hungary
Tél. : +36 1 319 1938
Fax : +36 1 319 1939
Mobile : +36 20 928 4980
borosi@cegos.hu

Emmanuel BOURG
Magyar Cetelem Bank Zrt.
1062 Budapest
Teréz krt. 55-57.
Hungary
Tél. : +36 1 458 6058
Fax : +36 1 458 6091
Mobile : +36 30 445 7782
emmanuel.bourg@cetelem.hu

Jeanne DUBARD-KAJTAR
Deloitte Advisory and
Management Consulting Zrt.
1068 Budapest
Dózsa György út 84/c.
Hungary
Tél. : +36 1 428 6977
Fax : +36 1 428 6801
Mobile : +36 20 596 1002
jdubard@deloitteCE.com

Michel ESCHENBRENNER

SERVIER Hungaria Kft.
1062 Budapest
Váci út 1-3.
West End City Center,
B torony 3. emelet
Hungary
Tél. : +36 1 238 7797
Fax : +36 1 238 7965
Mobile : +36 20 347 4402
michel.eschenbrenner@hu.netgrs.com

Yann MENETRIER

Groupama Garancia Biztosító Zrt.
1051 Budapest
Október 6. utca 20.
Hungary
Tél. : +36 1 373 7582
Fax : +36 1 373 7533
Mobile : +36 30 399 2277
yann.menetrier@groupamagarancia.hu

Jacques PEYRUSAUBES

CZESZAM Consulting
1077 Budapest
Király u. 43-45.
Hungary
Tél. : +36 1 342 9438
Mobile : +36 30 921 6268
jpeyrusaubes@vnet.hu

Christophe GOURLET

Sanofi-Aventis private Co.Ltd.
1045 Budapest
Tó u. 1-5.
Hungary
Tél. : +36 1 505 1116
Fax : +36 1 505 2925
Mobile : +36 30 224 4749
christophe.gourlet@sanofi-aventis.com

Philippe MICHALAK

Mazars Kft.
1074 Budapest
Rákóczi út 70-72.
Hungary
Tél. : +36 1 429 3010
Fax : +36 1 235 0481
Mobile : +36 20 772 1034
philippe.michalak@mazars.hu

Laurent POIRON

BNP Paribas
Magyarországi Fióktelepe
1051 Budapest
Széchenyi István tér 7-8.
Hungary
Tél. : +36 1 374 6479
Fax : +36 1 269 3966
Mobile : +36 30 471 7747
laurent.poiron@bnpparibas.com

Thierry LE BOUCHER

EDF Hungária Kft.
1072 Budapest
Rákóczi út 42.
Hungary
Tél. : +36 1 267 9156
Fax : +36 1 267 9157
Mobile : +36 30 422 6607
thierry.le-boucher@edf.hu

Márta NAGY

Le Chéque Déjeuner Kft.
1074 Budapest
Rákóczi út 70.
Hungary
Tél. : +36 1 209 3890
Fax : +36 1 209 3893
Mobile : +36 30 989 5987
mnagy@chequedejeuner.hu

Gérard THIERRY

G. Thierry Consult Kft.
1018 Budapest
Donát u. 16.
Hungary
Mobile : +36 30 593 2752
gthconsult@yahoo.fr

Miklós MARÓTHY

Renault Hungária Kft.
1135 Budapest
Róbert Károly krt. 96-98.
Hungary
Tél. : +36 1 358 6018
Fax : +36 1 358 6001
Mobile : +36 70 317 2118
miklos.marothy@renault.hu

Jean-François PELLET

Alma Investment Ltd.
1111 Budapest
Bartók Béla út 4.
Hungary
Tél. : +36 1 302 1451
Fax : +36 1 302 1451
Mobile : +36 30 990 0492
jfpellet@alma.hu

Bureau Ubifrance de Budapest



Le Bureau Ubifrance de Budapest est le service commercial de l'Ambassade de France en Hongrie et fait partie intégrante du réseau Ubifrance à l'étranger, l'Agence pour le développement international des entreprises. Elle accompagne les entreprises dans les phases de prospection et de développement commercial sur le marché hongrois via quatre gammes de services :

- Conseil : vous informer sur les marchés et vous conseiller sur la stratégie d'approche
- Contacts : vous mettre en relation avec vos futurs partenaires sur le marché hongrois
- Communication : vous faire gagner en notoriété auprès des décideurs locaux (action presse, networking)
- VIE : le complément pour vos ressources humaines à l'export

Une équipe biculturelle composée d'une dizaine d'experts marché, organisés en quatre pôles sectoriels (Mode-Habitat-Santé, Infrastructures-Transports-Industrie, Agrotech, Nouvelles Technologies-Innovation-Services) et un pôle métier (Action presse, communication), met au service de votre réussite commerciale sur le marché hongrois sa connaissance de la pratique des affaires, son carnet d'adresses, son expérience reconnue dans l'accompagnement des entreprises françaises.

Les prestations des Bureaux Ubifrance sont réalisées sous les systèmes de management de la qualité certifié par le Bureau Veritas ISO 9001:2008.

Bureau Ubifrance de Budapest

1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 13-15.

Tél. : +36 1 327 02 60

Fax : +36 1 266 12 48

budapest@ubifrance.fr

www.ubifrance.fr/hongrie

METHODOLOGIE

Cette étude réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, le Bureau Ubifrance de Budapest et le Service Economique de l'Ambassade de France vise à établir une photographie exhaustive de la présence française en Hongrie.

Les aspects méthodologiques adoptés dans toute l'étude :

- La devise appliquée auprès des données financières sectorielles est l'euro, l'unité est le million (M).
- Le taux de change appliqué et celui du 31 décembre 2011 : 311,13 HUF = 1 EUR (source : Banque National de Hongrie, MNB).
- La majeure partie de l'étude est consacrée à la présentation des huit secteurs principaux. L'étude est basée sur des données économiques et financières des entreprises à participation française; relatives à l'année 2011.
- Certaines données sectorielles peuvent être absentes ou incomplètes, par conséquent, la quantité d'information peut varier en fonction des secteurs ou des sous-secteurs.
- Les données macroéconomiques ont été collectées depuis août 2012 dans diverses bases de données et littérature spécialisées (voir la bibliographie).
- Les sociétés membres de la CCIFH sont identifiables à l'aide du logo multi-couleur de la Chambre dans le cadre des présentations sectorielles. 

La présence française regroupe quatre typologies d'entreprises :

- Les bureaux de représentation des entreprises françaises ;
- Les succursales ou établissements des entreprises françaises ;
- Les filiales des entreprises françaises ;
- Les entreprises créées par un citoyen français sans lien juridique avec une maison française.

La liste des secteurs et sous-secteurs pris en compte pour réaliser les statistiques comparatives entre le pays et la présence française est la suivante :

- 1. Environnement et énergie**
 - Eau
 - Energie
 - Gestion des déchets
- 2. Construction**
 - Etudes et contrôles, conseil en bâtiments, immobilier
 - BTP et second œuvre
- 3. Industrie**
 - Métallurgie et équipements industriels
 - Equipements électriques et électroniques et matériel d'analyse et de précision
 - Pharmacie, chimie et plastique
- 4. Biens de consommation et distribution**
 - Agriculture, bois et papier
 - Agroalimentaire, boissons
 - Autres bien de consommation
 - Grande distribution et commerce de détail
- 5. Automobile et transports**
 - Automobile
 - Transport et logistique
- 6. Services aux entreprises et aux particuliers**
 - Banques, assurances et services financiers
 - Conseil et expertise
 - Ressources humaines et formation
 - Autres services
- 7. Communication**
 - Télécommunications et informatique
 - Médias et publicité
- 8. Tourisme**
 - Tourisme et loisirs

Sigles utilisés

CA	Chiffre d'Affaires
CCEF	Conseillers du Commerce Extérieur de la France section Hongrie
CCIFH	Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise
HUF	Forint
K	Milliers
Kft.	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
Mds	Milliards
M	Millions
PIB	Produit Intérieur Brut
Zrt.	Société Anonyme
EUR	Euro
	membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise

AVERTISSEMENT

L'éditeur ne saurait être tenu responsable des erreurs ou omissions involontaires que pourrait comporter cet ouvrage ou des changements intervenus entre la campagne d'information et la publication. Dans cet ouvrage, les auteurs cités s'expriment au titre de leur mandat soit de CCIFH soit de CCEF. Les opinions personnelles ainsi partagées ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité de leurs auteurs.

INFORMATION PRELIMINAIRE

Selon les organismes officiels, la France en 2011 figure au 3^{ème} rang des investisseurs étrangers en Hongrie. C'est pour cela que la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, le Bureau Ubifrance de Budapest et le Service Economique de l'Ambassade de France accordent une importance de publier à nouveau l'enquête au sujet de la Présence française en Hongrie, basée sur les données économiques et financières du 31 décembre 2011 des entreprises d'intérêt françaises en Hongrie.

Le nombre de sociétés à capitaux français en Hongrie s'élève à environ 340. L'étude a porté sur 323 sociétés dont nous avons pu obtenir des données chiffrés fiables, recensées dans le cadre de cette enquête. En outre, en nous servant de sources diverses, nous avons tout mis en œuvre pour compenser le manque éventuel d'information. Du surcroît, la présentation d'une ou de deux sociétés par secteur d'activité, ainsi que la vision de ces sociétés sur leur propre secteur nous permettent aujourd'hui de vous fournir une étude complète et fidèle.

Dans le cadre de la coopération, les CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) contribuent à l'édition avec le contenu de leur publication précédente „La Hongrie dans l'Union”, qui dans le cas présent, a été intégré dans l'étude après avoir été actualisé.

Nous tenons à mentionner que certaines entreprises ne souhaitant pas faire connaître leurs résultats même si elles ne font l'objet d'aucune publication individuelle, les données économiques et financières des entreprises sont publiées de façon globale par secteur. Malgré les difficultés rencontrées, nous avons essayé d'être le plus précis possible et de mettre l'accent sur les données les plus significatives afin d'assurer la représentativité.

SYNTHESE

Présentation générale de la Hongrie

Source : Service Economique de l'Ambassade de France

Introduction

La Hongrie, un pays au centre de l'Europe

1/6 de la France
9,94 M habitants
Frontières avec 7 pays
Adhésion UE : 1^{er} mai 2004

La Hongrie est un pays de taille moyenne avec une superficie représentant un sixième de celle de la France et une population de 9,94 millions d'habitants.

Située entre les Alpes et les Carpates, sans accès à la mer, la Hongrie présente des frontières communes avec 7 pays : la République slovaque et l'Ukraine au nord, la Roumanie à l'est, la Serbie, la Croatie et la Slovénie au sud, et l'Autriche à l'ouest.

Outre sa position géographique, l'ancrage dans la démocratie depuis 1990 et la réussite de la transition économique (mise en place d'une économie de marché) constituent les atouts de ce pays d'Europe centrale devenu membre de l'Union européenne le 1^{er} mai 2004.

Géographie - Démographie

Un pays d'Europe à forte tradition scientifique et artistique

Population des principales villes (nombre d'habitants)

Budapest : 1 721 556

Debrecen : 206 748

Miskolc : 169 730

Szeged : 169 371

Pécs : 157 327

La Hongrie compte 9,94 M d'habitants (août 2012) soit une densité de 107 habitants par km², comparable à celle de la France. 17% de la population vit à Budapest et 50,7% vit dans de grandes villes ; le taux d'urbanisation s'élève ainsi à 67,7%.

Source : KSH (2009)

Un pays d'Europe centrale de taille moyenne

Superficie : 93 030 km² (530 km d'Est en Ouest, 270 km du Nord au Sud).

Climat : continental tempéré par des influences maritimes.

Relief : vaste plaine (2/3 du territoire sont inférieurs à 200 m).

Une population déclinante

Population en août 2012 :	9,94 millions d'habitants
Indice de fécondité en 2011 :	1,26
Espérance de vie en 2011 :	70,9 ans pour les hommes, 78,2 ans pour les femmes
Population active :	3,914 millions
Chômage en août 2012 :	10,4%

De nombreuses minorités

- Langue :** le hongrois (langue non indo-européenne, du groupe finno-ougrien). Les deux langues étrangères les plus pratiquées sont l'allemand et l'anglais. Le français est peu parlé malgré des progrès depuis quelques années (100 000 francophones environ).
- Minorités :** 13 minorités nationales sont reconnues par la Constitution comme appartenant à l'Etat hongrois. Environ 9% de la population totale appartient à l'une de ces minorités (500 000 Tsiganes ou Roms, 210 000 Allemands, 110 000 Slovaques, 80 000 Croates, 25 000 Roumains...)
- Religion :** une majorité de Catholiques (69 %), 25 % de Protestants (21 % de Calvinistes et 4 % de Luthériens), 1% de Juifs.

Une forte tradition scientifique et artistique

De nombreux chercheurs de renommée internationale : le Prix Nobel de médecine Albert Szent-Györgyi, découvreur de la vitamine C, les physiciens nucléaires Leo Szilárd (père de la bombe A avec Enrico Fermi) et Ede Teller (inventeur de la bombe H), le mathématicien János Neumann (précurseur de l'informatique). Au total, on compte treize Prix Nobel scientifiques hongrois ou d'origine hongroise.

Le dernier est le Prix Nobel de chimie 2004, Avram Heshko, israélien d'origine hongroise, récompensé avec deux autres chercheurs pour avoir découvert la dégradation de la protéine dans les années 80.

Dans le domaine littéraire, Imre Kertész auteur de « Etre sans destin », a remporté le Prix Nobel de littérature en 2002.

Une grande tradition musicale, avec les compositeurs : Ferenc Liszt, Béla Bartók, Zoltán Kodály; aujourd'hui : György Ligeti, György Kurtág, Péter Eötvös; ainsi que des interprètes renommés : Georges Cziffra, Sir George Solti, Christoph von Dohnányi, András Schiff, Zoltán Kocsis, Eva Marton, etc.

Institutions et politique

Une République avec un régime parlementaire monocaméral

Président de la République :

M. János ÁDER

(élu le 2 mai 2012, a pris ses fonctions le 10 mai 2012)

Premier ministre :

M. Viktor ORBÁN

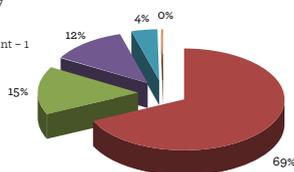
(nommé le 29 mai 2010)

Entre 1990 et 2006, les élections, qui se sont déroulées tous les quatre ans au suffrage universel direct, ont entraîné une alternance entre la droite et la gauche. En 2006, pour la première fois dans l'histoire démocratique de la Hongrie, la coalition au pouvoir (parti socialiste – parti libéral) a été reconduite. En avril 2010 le parti de droite conservateur FIDESZ de Viktor Orbán a obtenu la majorité des deux tiers, ce qui lui permet d'engager des réformes structurelles sans l'appui d'aucun autre parti.

Un régime parlementaire

RÉPARTITION DES SIÈGES AU PARLEMENT

■ Fidesz-MPP/KDMP – 263
■ MSZP – 59
■ Jobbik – 47
■ LMP – 16
■ Indépendant – 1



Depuis le 23 octobre 1989, date de la proclamation de la III^{ème} République de Hongrie qui a succédé au régime communiste en place depuis 1949, la Hongrie dispose d'un régime parlementaire monocaméral. Le Parlement actuel a été élu en avril 2010 (6^e élections législatives du nouveau régime) pour quatre ans par un mode d'élection mixte – majoritaire et proportionnel – mêlant circonscriptions uninominales et listes (listes régionales et une liste nationale).

La nouvelle constitution

Le 18 avril 2011, le Parlement hongrois a adopté une nouvelle constitution, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012. La nouvelle constitution se substituera à celle de 1949 (modifiée entièrement en 1989) mais gardera, avec quelques modifications, la structure de l'Etat définie dans cette dernière.

Le Premier ministre, désigné par le Président de la République, forme le gouvernement puis fait approuver son programme par le Parlement.

Le Président de la République, élu par le Parlement, a un rôle essentiellement représentatif. Toutefois, outre la désignation du Premier ministre, il dispose d'un droit de veto qui consiste à pouvoir renvoyer un texte pour réexamen (les décisions les plus importantes doivent être entérinées à la fois par le Premier ministre et le Président). L'actuel Président est M. János Áder.

La Cour Constitutionnelle, constituée actuellement de 11 membres, joue un rôle d'arbitre entre les différents organes du pouvoir ainsi que pour les grands problèmes de société. Selon la nouvelle constitution, la Cour Constitutionnelle sera composée de 15 membres,

avec un président élu par le Parlement. Le droit de tout citoyen à demander le contrôle constitutionnel d'une loi sera supprimé, par contre, il deviendra possible de se référer à la Cour dans des procès personnels.

COMPOSITION DU PARLEMENT :

Suite aux élections d'avril 2010, cinq formations politiques sont représentées au Parlement, qui comporte 386 sièges (à la prochaine législature, le nombre de députés devrait être réduit de moitié) :

MAJORITE :

« Alliance des jeunes démocrates – Parti civique hongrois » (Fidesz-MPP)/ KDNP (chrétiens démocrates) : 263 sièges soit 68,14%

OPPOSITION :

- Parti socialiste hongrois (MSZP) : 59 sièges soit 15,28%
- Mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik) – extrême droite : 47 sièges soit 12,18%
- « Une autre politique est possible » (LMP) – verts-divers gauche : 16 sièges soit 4,15%
- Indépendants 1 siège soit 0,26 %

Principaux membres du Gouvernement en 2012

- Vice-premier ministre : **M. Zsolt Semjén**
- Ministre de l'Administration et de la Justice, et Vice-premier ministre : **M. Tibor Navracsics**
- Ministre de l'Economie nationale : **M. György Matolcsy**
- Ministre du Développement national (énergie, transports, télécommunications) :
Mme Zsuzsa Németh
- Ministre des Ressources nationales (santé, éducation, culture, intégration nationale, jeunesse) : **M. Zoltán Balog**
- Ministre du Développement rural (agriculture, exploitation de l'eau, environnement) :
M. Sándor Fazekas
- Ministre des Affaires Etrangères : **M. János Martonyi**
- Ministre de l'Intérieur : **M. Sándor Pintér**
- Ministre de la Défense : **M. Csaba Hende**
- Ministre sans portefeuille, responsable des discussions avec les institutions financières, internationales : **M. Mihály Varga**

Politique extérieure

Une diversification de la politique étrangère de la Hongrie depuis l'intégration à l'UE

La Hongrie est membre de l'OTAN depuis 1999 et de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004. La politique extérieure de la Hongrie est fondée sur cinq axes forts :

1. **L'établissement de relations de bon voisinage** avec ses sept voisins
2. **La contribution à l'effort de stabilisation des Balkans**

Ces deux premiers objectifs sont étroitement liés. La situation des Magyars d'outre-frontières (environ 2,5 M de personnes) est le facteur clef des rapports entre la Hongrie et ses voisins de l'est (Roumanie, Ukraine), du nord (Slovaquie) et du sud (Serbie). Les relations entretenues par la Hongrie avec l'ensemble de ses voisins sont fondées sur les principes de base suivants :

- l'absence de revendications territoriales,
- le soutien aux minorités magyares dans la protection de leur identité.

C'est dans le cadre de cette politique que plusieurs accords ont été signés avec la Slovénie, la Croatie et l'Ukraine puis avec la Slovaquie (mars 1995, signature à Paris) et la Roumanie (septembre 1996).

La clause de protection des minorités nationales a été intégrée au Traité constitutionnel de l'UE sur demande de la Hongrie. Le Parlement a en outre adopté à une majorité écrasante, en décembre 2007, une proposition de décret sur la protection des droits des minorités, relative au Traité, aux termes de laquelle la protection des minorités nationales et ethniques est devenue un principe constitutionnel de l'Union européenne.

1. **Un rôle actif au sein de l'UE** : au premier semestre 2011 la Hongrie a notamment été à la Présidence du Conseil de l'Union européenne.
2. **La lutte contre le terrorisme international**
3. **L'ouverture de nouveaux horizons vers la Chine et l'Asie**, avec un fort développement des relations commerciales avec l'Asie.

Economie

Une économie durement touchée par la crise de 2008–2009

Principaux indicateurs

2009	2010	2011
PIB (Mds EUR)		
92,9	98,5	100,5
Croissance du PIB (%)		
-6,7	1,3	1,6
Balance commerciale (Mds EUR)		
3,7	5,5	6,8
Balance courante (Mds EUR)		
-0,14	1,2	1,4
Balance courante (% PIB)		
0,3	2,1	0,14
Bilan des flux d'IDE (Mds EUR)		
1,5	1,7	2,9
Déficit public (% PIB)		
-4,6	-4,2	4,3
Dettes publiques (% PIB)		
79,8	81,4	80,6
Taux d'inflation moyen		
4,2	4,9	3,9
Taux de chômage (% pop active)		
10,0	11,2	10,9

Source : KSH, MNB, Eurostat

Depuis son passage à l'économie de marché, la Hongrie a privatisé presque intégralement son économie. Aujourd'hui, l'économie hongroise est une économie moderne, parfaitement intégrée dans l'espace européen. En 2011, le PIB se répartit de la façon suivante : agriculture (3,5%), industrie (26,8%), services (65,8%).

En termes de stocks d'IDE par habitant, la Hongrie se place au deuxième rang dans la région, après la République tchèque. Ces investissements ont progressivement permis à la Hongrie de développer trois axes industriels compétitifs et fortement exportateurs (véhicules et équipements automobiles, équipements électroniques et de télécommunications, médicaments) ainsi qu'un secteur des services performant (banques et assurances, industrie hôtelière, logistique, distribution, énergie, environnement).

Principaux indicateurs

La Hongrie est un pays lourdement fragilisé par la crise de 2008–2009. Le déficit budgétaire accumulé dans les années 2004–2006 (9,3% en 2006), n'a pas encore été enrayeré et la confiance des investisseurs étrangers a dramatiquement

diminué. Le pays a dû requérir l'aide de l'UE et du FMI en octobre 2008, pour obtenir un paquet de crédit de 20 Mds EUR.

En 2009, la récession a atteint sévèrement la Hongrie avec une baisse de -6,7% du PIB. Après une reprise en 2010 et 2011 (respectivement +1,3% et +1,7%), la récession a de nouveau touché le pays en 2012 avec une baisse estimée à -1,3% du PIB.

Le commerce extérieur de la Hongrie apparaît depuis plusieurs années comme l'un des moteurs de la reprise économique du pays. S'agissant des exportations, tirées principalement par la demande allemande, celles-ci ont progressé au premier semestre 2012 de 2,9% (40,1 Mds EUR), même si ce chiffre est bien inférieur à la progression des six premiers mois de 2011 (+14%). Les importations quant à elles ont augmenté de 1,4% (36,4 Mds EUR) au premier semestre 2012. Un excédent très net de 3,7 Mds EUR.

Parallèlement, la demande interne reste très faible. En 2012, la consommation a baissé de 1%, les prix à la consommation ont augmenté de 6,6% et l'investissement a baissé de 5,8% sur les 8 premiers mois de 2012.

Le nouveau gouvernement, élu en 2010, a poursuivi l'austérité fiscale engagée en 2009. Il a créé des taxes extraordinaires sur certains secteurs (énergie, télécommunications, grande

distribution et secteur financier), d'une valeur brute d'environ 1,5% du PIB, et il a poussé les citoyens à rediriger leurs épargnes de retraite privée obligatoire vers la caisse de l'Etat. Dans la continuité de ces mesures, le gouvernement prévoit un nouveau plan d'ajustement budgétaire d'un montant de l'ordre de 2,7 % du PIB pour atteindre un déficit en dessous de 3% en 2013. Mais des interrogations demeurent sur leur effet sur la demande interne.

La Banque Centrale conduit essentiellement une politique de ciblage de l'inflation (objectif de 3%). Après avoir atteint 6,1% en 2008, cette dernière a été contenue à 4,2% en 2009, est remontée à 4,9% en 2010, et a diminué à 3,9% en 2011. Pour septembre 2012 la Banque centrale a affiché une inflation de 6,6%.

Relations bilatérales

Association Initiatives France-Hongrie

L'association Initiatives France Hongrie (I.N.F.H), a été créée en 1994 par le gouvernement français, en accord avec le gouvernement hongrois. Elle s'attache à animer les relations entre collectivités locales françaises et hongroises, ainsi qu'entre associations de collectivités locales (5 régions françaises, 14 départements et une cinquantaine de villes).

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

LES RELATIONS POLITIQUES

En dépit de quelques périodes de rapprochement - mariage de princesses françaises avec des rois hongrois, dynastie hongroise des Anjou, soutien de Louis XIV lors de la guerre d'indépendance menée par Ferenc Rákóczi en 1705-1711 - les relations entre la France et la Hongrie ont été assez distantes au fil de l'histoire, du fait de l'occupation turque puis de la domination des Habsbourg. La

Révolution de 1848 a rapproché pour un moment les deux pays : accueil des réfugiés hongrois et soutien à Lajos Kossuth. Mais le Traité de Trianon (juin 1920), à la suite duquel la Hongrie a perdu le tiers de sa population et les 2/3 de son territoire à l'issue du premier conflit mondial, a créé une blessure durable.

Après 70 ans de relatif éloignement, la chute du communisme en 1990 a permis de relancer la coopération avec la Hongrie. Cette relance s'est notamment traduite par une intensification des échanges politiques et diplomatiques, comme en témoignent :

- la visite du Président MITTERRAND en Hongrie (18 et 19 janvier 1990), peu avant les premières élections libres,
- les visites de M. ANTALL, Premier ministre, à Paris (22-23 juin 1990, 21 mai et 11 sept. 1991),
- la conclusion d'un traité d'entente et d'amitié (11 septembre 1991),
- les visites en France du Président Árpád GÖNCZ (28 sept. 1994, 3 juin 1996),
- les visites en France du Premier ministre Gyula HORN (13-14 décembre 1994, 19-29 mars et 5 décembre 1995),
- la visite en Hongrie du Président Jacques CHIRAC (16-17 janvier 1997),
- la visite en Hongrie du Premier ministre Lionel JOSPIN (3-4 mai 2000),
- la visite en France du Président Ferenc MÁDL (13-15 juin 2001),

- les visites en France du Premier ministre Viktor ORBÁN (12 et 16 juillet 1998, 5-7 octobre 2000, 10-11 décembre 2001),
- la visite en France du Premier ministre Péter MEDGYESSY (5-6 novembre 2002),
- la visite en Hongrie du Président Jacques CHIRAC (23-24 février 2004),
- le déplacement du Premier ministre Ferenc GYURCSÁNY à Paris (octobre 2005),
- la visite en Hongrie du Ministre délégué à l'industrie, Patrick DEVEDJIAN (29 avril 2005),
- la venue à Paris du Président László SÓLYOM, en mars 2006, à l'occasion de la clôture de l'Année économique de la Hongrie en France,
- la visite en Hongrie du Président Nicolas SARKOZY (14 septembre 2007),
- Le Président de la République, M. Nicolas SARKOZY, et le Premier ministre hongrois, M. Ferenc GYURCSÁNY, ont signé, le 22 mai 2008, à Paris, un « partenariat stratégique ».
- La Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Anne-Marie IDRAC a effectué un déplacement les 18 et 19 novembre 2008 à Budapest.
- Le 11 décembre 2008, Mme LAGARDE a eu un entretien avec le Ministre hongrois du Développement national et de l'Economie, M. Gordon BAJNAL.
- Le 12 juin 2009, M. Bernard KOUCHNER a eu un entretien avec son homologue hongrois, M. Péter BALÁZS.
- Le 8 juin 2010, M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'agriculture, a effectué une visite en Hongrie.
- Le 5 octobre 2010, Mme Enikő GYŐRI, secrétaire d'Etat aux affaires européennes du Ministère des affaires étrangères hongrois, a rencontré M. Pierre LELLOUCHE.
- Le 18 novembre 2010, dans le cadre de son tour de préparation de la Présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne, M. Viktor ORBÁN, premier ministre de la Hongrie a rencontré à Paris M. Nicolas SARKOZY et M. François FILLON.
- Dans le cadre de la Présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne, plusieurs ministres et hauts fonctionnaires français et européens se sont déplacés en Hongrie dans la première moitié de 2011.
- Le 29 octobre 2012, M. János MARTONYI, Ministre des Affaires Étrangères de la Hongrie a rencontré son homologue français, M. Laurent FABIUS.
- Le 4 et 5 novembre 2012, M. Zoltán BALOG, Ministre des Ressources nationales hongrois, a rencontré M. TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, M. Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, et Mme Geneviève FORASSO, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Les relations bilatérales sont par ailleurs régulièrement ponctuées de nombreuses visites ministérielles et par l'activité des groupes d'amitié France-Hongrie du Parlement français et Hongrie-France du Parlement hongrois.

LES RELATIONS DE COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La relance des différents domaines de coopération à partir de 1990 s'est traduite par la mise en place d'une enveloppe de coopération annuelle. Le réseau culturel français s'appuie sur les activités de l'Institut français de Budapest (nouveau bâtiment construit en 1992), le lycée français (700 élèves, inauguré en 2002), et cinq Alliances françaises en province (Pécs, Szeged, Miskolc, Győr, Debrecen).

Plus de 50 000 Hongrois apprennent chaque année le français (3^{ème} langue après l'allemand et l'anglais), dont 30 000 dans le secondaire. Il existe 10 sections bilingues concernant

plus de 1 200 élèves comprenant de nombreux professeurs de français venus de France (lecteurs, jeunes diplômés, retraités de l'Association AGIR). Des stages sont organisés en France (bourses linguistiques) et sur place pour les enseignants de français. Ainsi chaque année plus de 130 étudiants de 3^{ème} cycle (DEA, Master) et jeunes chercheurs (en cours de thèse) bénéficient de bourses d'études en France.

Un Programme d'actions intégrées (BALATON) permet chaque année à plusieurs dizaines d'équipes scientifiques des deux pays de mener des recherches conjointes débouchant sur des publications, des thèses, ou une valorisation industrielle, parfois avec le soutien des programmes communautaires de recherche.

Au titre de la coopération technique et européenne, des actions partenariales sont mises en œuvre sur des thèmes identifiés conjointement et qui relèvent des priorités définies au sein de l'UE. Ces actions portent sur la bonne gestion des programmes européens, le renforcement des capacités administratives et techniques ; elles concernent particulièrement le secteur institutionnel (ministères et collectivités locales).

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les échanges bilatéraux entre la France et la Hongrie ont presque doublé en 10 ans, passant de 3,8 Mds EUR en 2001 à plus de 6,3 Mds en 2011. D'après les statistiques des douanes françaises de 2011, la Hongrie est le 27^e client et 36^e fournisseur. Les exportations françaises en Hongrie (2,9 Mds EUR) représentent 0,68% de nos exportations, alors que les importations en provenance de Hongrie (3,4 Mds EUR) représentent 0,71% de nos importations.

Pour la Hongrie, la France représente 3,7% de ses importations (9^e fournisseur de la France) et 4,9% des exportations (6^e client).

Depuis 1999, le solde commercial de la France avec la Hongrie est déficitaire. Le déficit a atteint son plus haut niveau en 2008 avec -620 M EUR après avoir oscillé entre -64M EUR et -402 M EUR durant la période 2001-2007. Notre déficit commercial s'est amélioré en 2011 passant à -477 M EUR au lieu de -560 M EUR en 2010.

EVOLUTION DU COMMERCE BILATÉRAL AVEC LA HONGRIE 2006-2011 (millions EUR)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Exportations	2 710	2 792	2 825	2 305	2 633	2 927	+10,6%
Importations	2 801	3 203	3 445	2 905	3 193	3 404	+6,2%
Echanges	5 511	5 995	6 270	5 210	5 826	6 331	+8,1%
Solde	-91	-409	-620	-600	-560	-477	-17,4%

Source : Douanes françaises

Les investissements français

La France est un investisseur majeur en Hongrie dont la présence a été multipliée par 3 entre 2001 et 2011, selon les données de la Banque de France, passant de 1,22 Mds EUR à plus de 3 Mds EUR. Les analyses basées sur la répartition sectorielle seront principalement utiles pour les actifs du secteur, mais il est important qu'une image globale des entreprises françaises en Hongrie soit présentée. A cette fin, veuillez trouver ci-dessous notre résumé numérique.

Parmi les 336 entreprises identifiées, nous avons interrogé 323 entreprises, qui ont réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de **10,4** Mds EUR, soit environ 3 236 Mds HUF. L'ensemble des entreprises fait travailler près de **52 000** personnes. Cinq sociétés françaises figurent parmi les 25 premiers investisseurs étrangers en Hongrie : Groupama, EDF, Sanofi-Aventis, Auchan, GDF SUEZ.

Dans l'ensemble, c'est dans le secteur de l'Industrie que le chiffre d'affaires a été le plus élevé et c'est le secteur Biens de consommation et distribution qui emploie le plus de salariés en 2011.

Les TOP 10 des entreprises selon le chiffre d'affaires et l'effectif total sont les suivants :

SELON LE CA EN 2011

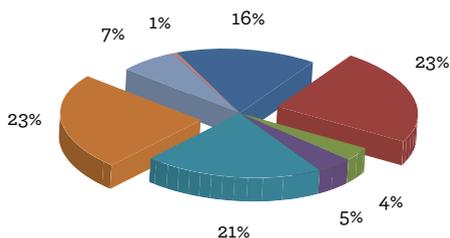
1. Sanofi-Aventis Zrt.
2. GDF SUEZ Energia Holding Hungary Zrt.
3. Auchan Magyarország Kft
4. MICHELIN Hungária Abroncsgyártó Kft.
5. Egis Gyógyszergyár Nyrt.
6. EDF Démász Zrt.
7. SE-CEE Schneider Electric Kft.
8. Nissan Sales CEE Kft.
9. Groupama Garancia Biztosító Zrt.
10. Lapker Zrt.

SELON LE NOMBRE D'EFFECTIF EN 2011

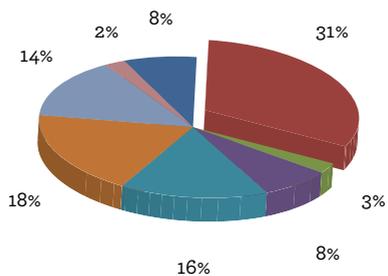
1. Auchan Magyarország Kft.
2. EGIS Gyógyszergyár Nyrt.
3. Groupama Garancia Biztosító Zrt.
4. Magyar Hipermarket Kft.
5. Sanofi-Aventis Zrt.
6. Sodexo Magyarország Kft.
7. Csemege-Match Kereskedelmi Zrt.
8. Michelin Hungária Abroncsgyártó Kft.
9. EDF Démász Zrt.
10. Fővárosi Vízművek Zrt.

RÉPARTITION DES SECTEURS EN TENANT COMPTE LES DONNÉES PRINCIPALES :

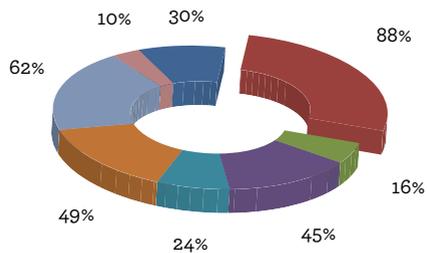
Répartition sectorielle selon le chiffre d'affaires des entreprises à participation française



Répartition des employés des entreprises à participation française dans les différents secteurs



Le nombre des entreprises à participation française par secteur



- Automobile
- Biens de consommation
- Communication
- Construction
- Environnement-Energie
- Industrie
- Services
- Tourisme

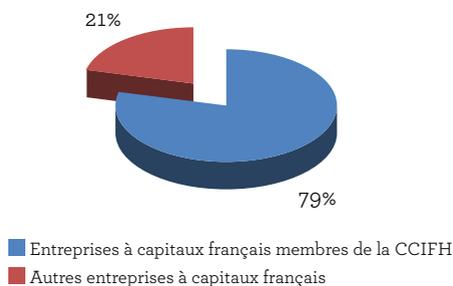
Quelques nouvelles marquantes de l'année 2012

- La chaîne d'hypermarché CORA a quitté le marché hongrois en 2012 mais le groupe a gardé un actionariat français en étant racheté par le groupe concurrent français : AUCHAN.
- Des négociations sont en cours concernant le rachat des magasins PROFI et MATCH par des chaînes de supermarchés hongroises.
- Éditeur de jeux pour les téléphones portables, Gameloft, a ouvert son studio de développement en Hongrie en 2012.
- Bricostore a annoncé en novembre 2012 son départ du pays.
- Egis a ouvert son nouveau centre de recherche en septembre 2012.
- La société Mory Ldi Hungary Kft. a changé son nom en s'appelant L.D.I Dimotrans Hungary Kft.
- Aussi, la société Coteba Kft. est dorénavant appelée Artélia Kft.
- Valorys Marketing Kft., une société appartenant à 70 % à un propriétaire français, a ouvert sa boutique exclusive de lingerie, d'Stock Lingerie à West End City Center.
- Chaîne de radio à intérêt français, Rádió1 a cessé de diffuser de programme en 2012 Rádió1.
- Bonduelle, spécialiste de légume transformé, a inauguré un nouveau site de 5 000 m² à Békéscsaba. Il a aussi annoncé le rachat d'une nouvelle usine de conserves en Hongrie.
- Valéo a inauguré l'extension de son usine de Veszprém et envisage d'autres investissements au cours de l'année 2013.

La CCIFH et les entreprises françaises

La Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise compte, en 2012, 216 membres et parmi eux les entreprises à participation française qui ont réalisé un chiffre d'affaires annuel supérieur à **8,5 Mds EUR** soit 79,4 % du chiffre d'affaires total des entreprises françaises en Hongrie. Celles-ci font par ailleurs travailler **38 967** personnes soit 74 % du total.

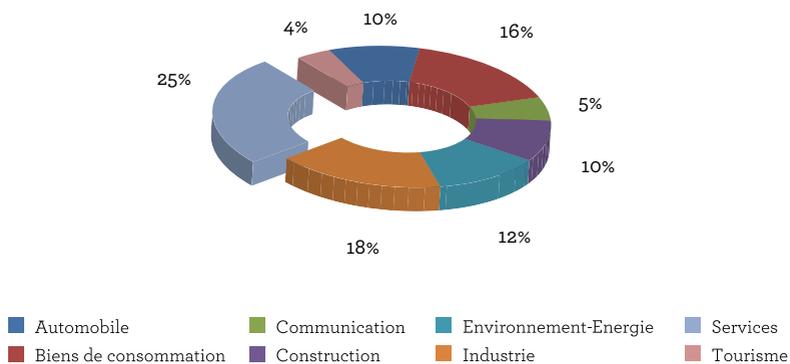
Représentativité de la CCIFH en pourcentage du chiffre d'affaires



Parmi les entreprises à participation française, les membres de la Chambre représentent :

- 94,4 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur hôtellerie et tourisme ;
- 92,5 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur énergie et environnement ;
- 89 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur communication ;
- 84,3 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur des services ;
- 82,6 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur distribution et des biens de consommation ;
- 76,5 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur industrie ;
- 72 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur automobile ;
- 25 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur construction.

Répartition des membres de la CCIFH
à participation française dans les 8 secteurs



ANALYSE DES SECTEURS

1. Environnement et énergie

Le 3 octobre 2011, le Parlement hongrois a adopté la nouvelle stratégie énergétique. Pensée sur le long terme, elle s'applique à la période 2011-2030. Elle est fondée sur trois principes : la durabilité, la compétitivité économique et la sécurité de l'approvisionnement, et vise à augmenter l'indépendance énergétique du pays. La place des hydrocarbures reste très importante en Hongrie mais de nouvelles sources d'énergies sont en développement notamment l'exploitation des énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermie, biomasse) qui représente actuellement moins de 8,75% de la consommation énergétique nationale mais le gouvernement s'est engagé à augmenter sa part d'énergies renouvelables à 14,65% d'ici 2020. L'énergie nucléaire connaît également un regain d'intérêt avec le projet d'expansion de la centrale de Paks.

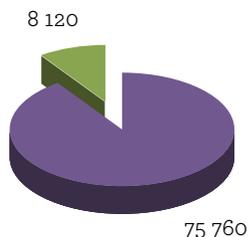
Présence française dans le secteur de l'énergie et l'environnement en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 2 444

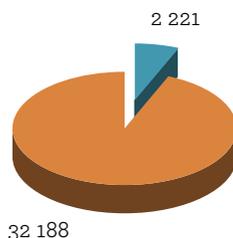
Présence française : 24

Employés (pax)



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

Chiffre d'affaires (M EUR)



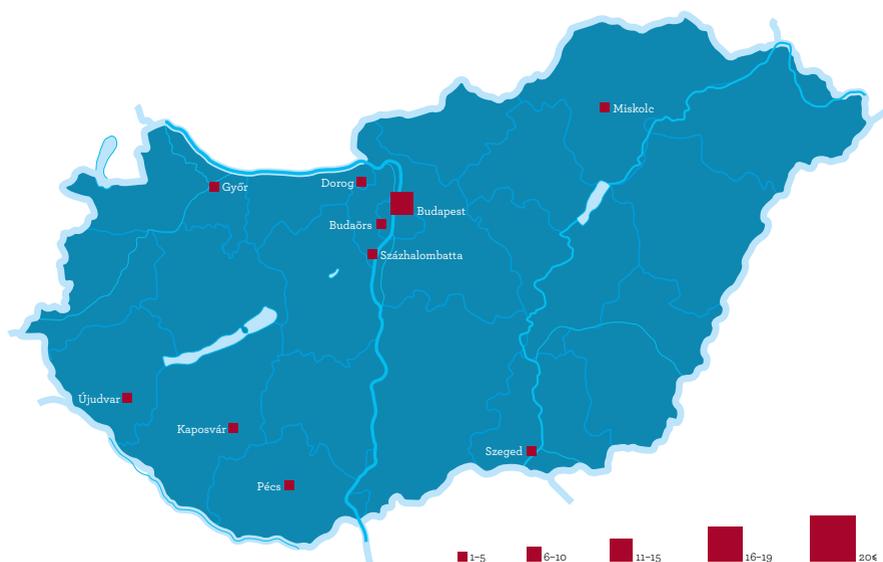
■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Création d'emploi en 2011 : 49

Charges salariales payées : 115 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

EAU

Secteurs d'activité : captage, traitement et distribution d'eau

Nombre d'entreprises : 8

Chiffres d'affaires : 243 M EUR

Nombre d'effectifs : 3 341

ENERGIE

Secteurs d'activité : production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, produits pétroliers

Nombre d'entreprises : 13

Chiffres d'affaires : 1 895 M EUR

Nombre d'effectifs : 4 602

GESTION DE DÉCHETS

Secteur d'activité : assainissement, enlèvement et traitement des ordures ménagères, élimination, récupération et traitement des déchets

Nombre d'entreprises : 3

Chiffres d'affaires : 83 M EUR

Nombre d'effectifs : 177

Entreprises actives dans ce secteur

Alterra Kft.



Budapesti Erőmű Zrt.

Cothec Kft.



Dalkia Energia Zrt.



Dunamenti Zrt.



EDF Démász Hálózati Elosztó Kft.



EDF Démász Partner Hálózatüzemeltető és Szolgáltató Kft.



EDF Démász Zrt.



EDF Hungária Kft.



Égáz-Dégáz Földgázelosztó Zrt.



ERECO Kelet-Európai Hulladékfeldolgozó és Környezetvédelmi Zrt.



Fővárosi Vízművek Zrt.

Fővárosi Csatornázási Művek Zrt.



GDF SUEZ Energia Holding Hungary Zrt.



GDF SUEZ Energia Magyarország Zrt.

Hungáriavíz Zrt.



Hungaropecc Ipari Hulladékkezelő Zrt.

OTV Magyarország Kft.



SARPI Dorog Környezetvédelmi Kft.



Schneider Electric Zrt.



Suez Environnement Hungária Kft.

Szegedi Vízmű Zrt.



Total Hungaria Kft.



Veolia Víz Zrt.

Présentation de l'état actuel du secteur à travers les activités de GDF SUEZ



L'évolution rapide de l'environnement économique mondial, la restructuration du marché européen de l'énergie ainsi que les changements dans le contexte local sont tous des processus qui ont un impact direct sur le fonctionnement des sociétés énergétiques. La situation est loin d'être simple car l'environnement réglementaire hongrois continue à être défavorable et imprévisible, de même que les particuliers et les entreprises continuent lutter contre les difficultés financières.

Le Groupe GDF SUEZ est le plus grand prestataire de services publics dans le monde, il est présent en Hongrie depuis presque 20 ans comme producteur et fournisseur de gaz naturel et, sur le marché de l'électricité, comme producteur d'électricité. La société GDF SUEZ Energia Magyarország Zrt. (GDF SUEZ Energie Hongrie SA) alimente en gaz naturel et en électricité 800 000 ménages et de nombreux partenaires industriels sur le territoire hongrois. La société EGAZ-DEGAZ Földgázelosztó Zrt. (EGAZ-DEGAZ Distributeur de gaz SA) est responsable pour la distribution du gaz dans six départements, alors que Dunamenti Erőmű Zrt (Centrale Dunamenti SA) est la plus grande centrale au gaz dans le pays.

En ce qui concerne le secteur de production, les centrales hongroises sont dans une situation difficile à cause d'un environnement réglementaire imprévisible et des différentes charges fiscales qui lui sont imputées. Par conséquent, de nouveaux projets ou développements dans la production d'énergie ne sont pas à prévoir dans un avenir proche. Par ailleurs, la fermeture des centrales au gaz pourra se poursuivre comme nous avons déjà été témoins avec Vásárosnamény (230MW), Centrale Dunamenti Block F (décembre 2012), AES Tisza (avril 2012).

Concernant le marché de l'électricité l'événement le plus important de l'année 2012 était le couplage des marchés de l'électricité tchèque, slovaque et hongrois le 11 septembre dernier. Grâce au couplage la sécurité d'approvisionnement de la Hongrie pourra se voir renforcer et les opportunités d'export-import pourront être mieux exploitées. Tout cela devra permettre l'amélioration de l'efficacité du commerce de l'électricité et l'optimisation des portefeuilles, auxquelles GDF SUEZ prend un rôle actif.

La réduction de 10% des tarifs du gaz et de l'électricité vendus aux particuliers, annoncée fin 2012, met les distributeurs énergétiques dans une situation difficile. Le plus grand problème, c'est que ces distributeurs fonctionnent de manière déficitaire depuis quelques années, ce qui fait que cette réduction tarifaire de 10% aura comme effet non seulement l'accroissement des pertes de ces sociétés, mais aussi la mise en cause des futurs investissements à réaliser dans le secteur.

A cause de l'imprévisibilité et l'augmentation des charges fiscales, GDF SUEZ ne prévoit pas de réaliser des nouveaux investissements dans l'avenir proche. Cependant, la société a investi 200 millions d'euro à la Centrale Dunamenti (block G3) et a plusieurs projets prêts qui, dans un environnement plus favorable à l'investissement, pourront être facilement lancés.

Malgré les difficultés GDF SUEZ et ses 1400 employés sont confiants dans l'avenir et prévoient de continuer l'activité en Hongrie sur le long terme. GDF SUEZ reste engagé à renforcer ses positions en Hongrie et veut rester l'un des principaux acteurs déterminants du marché hongrois de l'énergie.

2. Construction

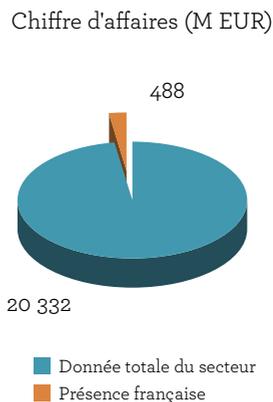
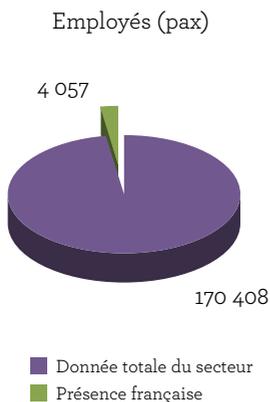
Le secteur de la construction est en repli, ce recul est dû au manque de grands investissements et au décroissement significatif de la construction de logements. En 2011, le volume des contrats conclus concernant les futurs investissements était de 25% inférieur à celui relatif à 2010. La production du secteur de la construction a diminué de 5,3% en glissement mensuel en août 2012.

Présence française dans le secteur de la construction en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 98 932

Présence française : 45



AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Création d'emploi en 2011 : 150

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

ETUDES ET CONTRÔLES, CONSEIL EN BÂTIMENTS, IMMOBILIER

Secteurs d'activité : activités d'architecture et d'ingénierie, analyses, essais et inspections techniques, activités et promotions immobilières

Nombre d'entreprises : 18

Chiffres d'affaire : 38 M EUR

Nombre d'effectifs : 312

BTP ET SECOND OEUVRE

Secteurs d'activité : construction d'ouvrage de bâtiment ou de génie civil, fabrication d'éléments et produits destinés à la construction, équipements thermiques et isolation, industrie minière et extraction de la pierre

Nombre d'entreprises : 27

Chiffres d'affaires : 450 M EUR

Nombre d'effectifs : 3 745

Charges salariales : 44 M EUR

Entreprises actives dans ce secteur

-  AEW Central Europe sp. z o. o. Magyarország
országi Fióktelepe
-  Algéco Kft.
ArcelorMittal Construction Kft.
-  Artélia Kft.
BATI International Kft.
-  BIS Hungary Kft.
-  BNP Paribas Real Estate Magyarország
Tanácsadó és Ingatlankezelő Zrt.
Bricostore Hungaria Ingatlan Kft.
-  Cegelec Paris Magyarország
Fióktelepe
Cegis Hungary Kft.
COLAS ÚT Zrt.
COLAS-ALTERRA Zrt.
COLAS Dunántúl Zrt.
COLAS Építő Zrt.
COLAS-ÉSZAKKŐ Kft.
COLAS-HUNGÁRIA Zrt.
Comap Hungária Kft.
Debmüt Zrt.
Dirickx Kerítés Kft.
EGUT Zrt.
ETDE Hungary Zrt.
Fabricom M.o. Kft.
-  GSE Hungária Kft.
-  Hídépítő-Soletanche Bachy
Mélyalapozó Kft.
IMERYS Tűzállóanyaggyártó Kft.
Immochan Magyarország Kft.
-  Lafarge Hungray Kft.
-  Mecsek Autópálya-üzemeltető Zrt.
-  Nickel Klíma Kft.
-  Orco Hotel Management
Üzemeltető Kft.
-  ORCO Vagyonkezelő Kft.
Pannon Freyssinet Kft.
PUJANTE Szolgáltató Kft.
-  SADE Magyarország Kft.
Saint Gobain Építőanyag
Kereskedelmi Zrt.
Saint-Gobain Abrasives Kft.
Saint-Gobain Construction Products
Hungary Kft.
-  SÉGÉCÉ Magyarország Kft.
-  SNC-Lavalin Magyarország Kft.
-  SolData SAS Magyarország
Fióktelepe
Thales Rail Signalling Solutions Kft.
Vaillant Saunier Duval Kft.
-  Veolia water solution & technologies Zrt.
Viziterv Consult Kft.
Walter Real Estate Bt.

Présentation de l'état actuel du secteur à travers les activités de SADE – Magyarország Mélyépítő Kft.



La société SADE – Magyarország Mélyépítő Kft., entreprise du Groupe Veolia Environnement, s'est spécialisée dans la conception, la construction, la réhabilitation et l'entretien des réseaux (eau potable et eaux usées, eaux brutes et eaux pluviales, eau de processus, télécommunications, gaz et chauffage) ; avec ce profil unique, elle est l'acteur dominant de ce segment du marché. Quoique les grandes sociétés de bâtiment et de génie civil ayant un champ d'activités plus large se soient également positionnées comme concurrents agressifs depuis le début de la crise, grâce à son expertise, à ses références et à sa technologie de pointe, la position de la SADE sur le marché hongrois reste stable. Pendant la crise, l'industrie de la construction a été en première ligne ce qui a poussé la SADE de modifier sa stratégie : tandis qu'avant la crise, approximativement 40 % de ses commandes arrivait du secteur industriel privé, actuellement, ce taux a considérablement baissé. La grande partie des contrats proviennent aujourd'hui des marchés publics, la clientèle se compose de collectivités territoriales et d'associations de communes. Grâce à une réorganisation au sein de son Groupe, la SADE est capable de proposer des offres complètes de la conception et de la construction de tout type de réseaux, pour le compte des municipalités aussi bien que pour des industriels.

La réglementation européenne met en avant l'assainissement de l'eau et l'amélioration de la qualité de l'eau potable. En matière d'assainissement, la majorité des grandes villes se sont déjà dotées de structures appropriées. Actuellement, la SADE est en train de réaliser un projet de grande envergure à Nagykanizsa (26 km de réseau, investissement à hauteur de 3 milliards de HUF). Pour les 4-5 ans à venir, les villes de 10-30 mille habitants seront le moteur de l'investissement. Mais le levier le plus important du marché sera l'obligation d'améliorer la qualité de l'eau potable : dans de nombreuses grandes villes, le réseau est ancien et en province, le niveau d'arsenic peut poser problème.

3. Industrie

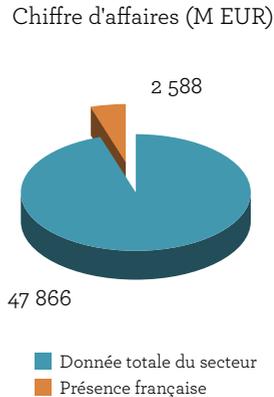
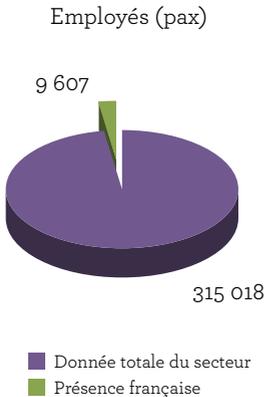
Les fortes demandes articulées par le marché international assurent au secteur industriel le rôle de moteur de la croissance. En 2011, la production industrielle a augmenté de 5,4% par rapport à l'année précédente, tandis que l'industrie de transformation a atteint une croissance à hauteur de 5,8 %. Les plus forts progrès ont été enregistrés dans l'industrie mécanique dont l'automobile, le traitement des métaux et la fabrication de cuirs et de textiles. Nonobstant sur les sept premiers mois de 2012, la production industrielle a chuté de 0,3% par rapport à la période analogue de 2011.

Présence française dans le secteur de l'industrie en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 31 362

Présence française : 48



AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Création d'emploi 2011 : 299

Charges salariales payées : 136 M EUR

Résultat net : 198 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

MÉTALLURGIE ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Secteurs d'activité : sidérurgie, travail des métaux, découpage, emboutissage, fonderie hors secteur automobile, fabrication de machines, équipements, produits et emballage destinés à l'industrie

Nombre d'entreprises : 17

Chiffres d'affaires : 106 M EUR

Résultat net : 4,2 M EUR

Nombre d'effectifs : 801

EQUIPMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Secteurs d'activité : commandes, équipement et câble électriques, composants et matériels électroniques

Nombre d'entreprises : 15

Chiffres d'affaires : 694 M EUR

Résultat net : 64 M EUR

Nombre d'effectifs : 2 879

Création d'emploi en 2011 : 205

PHARMACIE, CHIMIE ET PLASTIQUE

Secteurs d'activité : industrie pharmaceutique, recherche pharmaceutique, commercialisation de médicaments, production et distribution de produits pharmaceutiques, matériel optique et photographie, matériel médico-hospitalier, chimie, parachimie, transformation des matières plastiques

Nombre d'entreprises : 16

Chiffres d'affaires : 1 788 M EUR

Résultat net : 129 M EUR

Nombre d'effectifs : 5 927

Création d'emploi en 2011 : 79

Entreprises actives dans ce secteur

- | | |
|---|---|
|  Air Liquide Hungary Kft. |  Chinoin Gyógyszer és Vegyészeti |
|  Alfa-Girod Kft. |  Termékek Gyára Zrt. |
|  Alstom Hungária Zrt. |  DÉMÁSZ PRIMAVILL Hálózatszerelő |
|  ArcelorMittal Distribution Hungary Kft. |  Ipari Kft. |
|  ArcelorMittal FCE Hungary Kft. |  Egis Gyógyszergyár Nyrt. |
|  Arkema Magyarország KFT. |  EMT Hungária Kft. |
|  ASTATO KFT. |  Framochem Kft. |
|  Axial Kft. |  FUSETECH Elektronikai |
|  Axon Kábelgyártó Kft. |  Alkatrészgyártó Kft. |
|  BÁTMETALL Kft. |  Genzyme Hungary |
|  BioMérieux Hungária Kft. |  HPO Hungary Kft. |
|  Blachere Illumination Kft. |  HUNDEC Kft. |
|  Boiron Hungária Kft. |  IMI Kft. |
|  Ceva-Phylaxia Zrt. |  Interplex Hungary Kft. |

-  Knauf Pack Hungary Kft.
-  LEGRAND Zrt.
Marey Kft.
-  Nief Plastic Hungária Alkatrészgyártó Kft.
-  Rhodia Hungária Kft.
-  RUGET Magyarország Kft.
Sagemcom Magyarország Kft.
-  Sanofi-Aventis Zrt.
Schneider Electric IT Hungary Kft.
-  Schneider-Electric Energy
Magyarország Kft.
SE-CEE Schneider Electric Kft.
-  Servier Hungária Kft.

- SICTA Kft.
- Sitec Kft.
- SOMFY Kft.
-  TBMI Hungary Kft.
-  Techniques Surfaces Magyarország Kft.
Thermo-Seat Magyar-Francia
Kereskedelmi Kft.
- TLD Europe
- Toolstyle Kft.
- TREL Hálózatépítő Kft.
- VENTACID Hungaria Kft.
-  Zentiva Hungary



SERVIER

Acteur majeur en Hongrie dans les
domaines de la santé et de l'économie



*La découverte
et la vie*

Nous sommes une organisation de recherche orientée vers l'utile et le futur.



TRADITION CENTENAIRE ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Notre but est de voir la qualité de vie s'améliorer dans notre pays

- en étant à l'écoute des malades
- en plaçant la prévention au centre de nos préoccupations
- en coopérant avec les communautés locales
- en ayant de l'estime pour nos collègues
- en respectant nos concurrents



4. Biens de consommation et distribution

En septembre 2012, les prix à la consommation ont augmenté de 6,6% en glissement annuel, en revanche, en raison de la faiblesse de la demande des ménages confrontés à la crise, sur les 8 premiers mois de 2012 les ventes dans les magasins de détail ont diminué de 1,4% par rapport à 2011, et de 2,4% par rapport à août 2012. Cependant les ventes par correspondance et par Internet ont augmenté de façon dynamique sur la période.

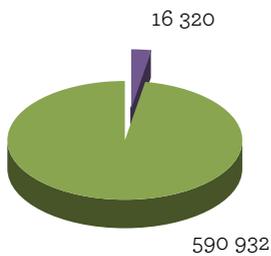
Présence française dans le secteur de biens de consommation et distribution en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 178 146

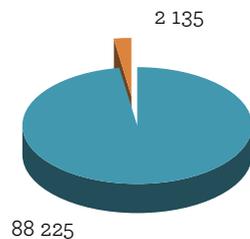
Présence française : 87

Employés (pax)



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

Chiffre d'affaires (M EUR)



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

AGRICULTURE, BOIS ET PAPIER

Secteurs d'activité : produits de l'agriculture, culture, élevage, industrie du bois, sciage, emballage bois, industrie papier

Nombre d'entreprises : 15

Chiffres d'affaires : 126 M EUR

Nombre d'effectifs : 281

AGROALIMENTAIRE, BOISSONS

Secteurs d'activité : industrie et artisanat alimentaire, produits laitiers, alimentation animale, fabrication de boissons, eaux minérales, vinification, malterie

Nombre d'entreprises : 25

Chiffres d'affaires : 477 M EUR

Nombre d'effectifs : 2 686

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

Secteurs d'activité : ameublement, décoration, électroménager, textile, chaussures, vêtements, habillement, bijouterie, optique

Nombre d'entreprises : 6

Chiffres d'affaires : 23 M EUR

Nombre d'effectifs : 829

GRANDE DISTRIBUTION ET COMMERCE DE DÉTAIL

Secteurs d'activité : supermarchés, hypermarchés, services de distribution

Nombre d'entreprises : 41

Chiffres d'affaires : 1 510 M EUR

Nombre d'effectifs : 12 524

Entreprises actives dans ce secteur

- | | |
|--|--|
|  ALFÖLD Porcelán Edénygyár Zrt. |  DéliFrance Hungária Kft. |
|  Antalis Hungary Kft. |  Disznókő Szőlőbirtok és Pincészet Zrt. |
| Asia Food Kft. | Eperjes Agrár Kft. |
| A table Kft. | ESSILOR OPTIKA Kft. |
|  Auchan Magyarország Kft. | France Gourmande Kft. |
| Black Carrot | Frlab Kft. |
| Boglár Virágkertészet Kft. | Global Meat Kft. |
|  Bonduelle Central Europe Kft. |  GLOBUS Konzervipari Zrt. |
|  Boortmalt Magyarország Kft. |  Granit Agriculture Kft. |
| Bricostore Hungaria Barkácsáruház Kft. |  Gravic Hungary Kft. |
| Bricostore Hungaria Beszerzési Kft. |  Greleger Kft. |
| BUDAPEX 2002 Kft. | GROUPE SEB CENTRAL-EUROPE Kft. |
| Camaieu Kft. | HG CIPŐ Kft. |
| Chez les Francais | IMOFI S.R.W.S. Kft. |
|  CLIMALIFE Kereskedelmi Kft. |  Ingenico Hungary Kft. |
| COBEX Hungaria Kft. | InVivo Trading Zrt. |
| CGC Hungary | Kádár Hungary Kft. |
| Cyprus Hungária Kft. | Kékkúti Ásványvíz Zrt. |
|  Csemege-Match Kereskedelmi Zrt. | Laboratoire Bioderma Hungary Kft. |
|  DANONE Tejtermék Gyártó és Forgalmazó Kft. | Lactalis Hungária Kft. |
| Delta Plus Magyarország Kft. | Lafuma Hungaria Kft. |
| Derezsla Kft. | Le Gourmet de Bordeaux Kft. |
| |  Lesaffre Magyarország Kft. |

Limagrain Central Europe SE Mo.
Fióktelepe
Limagrain Cereales Ingredients
Hungary Kft.
L'OCCITANE Central Europe
s.r.o.Magyarországi Fióktelepe
 L'Oréal Magyarország Kft.
Louis Vuitton Hungária Kft.
MAGLIA 2000 Kft.
 Magyar Hipermarket Kft.
Maisadour Magyarország Kft.
Malterie Soufflet Magyarország Kft.
 Manutan Hungaria Kft.
 MITEMAG Kft.
Oberthur Technologies Kft.
ONDULINE Építőanyag-
Kereskedelmi Kft.
Óvártej Zrt.
Pajzos Termelési és Kereskedelmi Zrt.
 Pannontej Zrt.
Pasha Ipari és Kereskedelmi Kft.
Pernod Ricard Hungary
Kereskedelmi Kft.
 Profi Magyarország Zrt.
PUJANTE Magyar-Francia Csomagoló-
anyag Gyártó és Kereskedelmi Kft.

RAGT Vetőmag Kft.
RC Baking Sütőipari Kft.
Royal Canin Hungary Kft.
Securidev Magyarország Kft.
SERVIPACK Kft.
 SICLARI Kereskedelmi Kft.
SÖKE Kft.
 Solaronics Central Europe Kft.
 Sonepar Magyarország Kft.
Sopropêche Hungary Kft.
SPF HUNGARY KFT
 Steelcase S. A. Magyarországi Képvise-
lete
Szépségakadémia Kft.
 Timac Agro Hungária Kft.
 DECATHLON Tízpróba
Magyarország Kft.
Tokaj Hétszőlő
Tokaj Kikelet
VASKAPU KASTÉLY MOHÁCS
Bortermelő Kft.
Vinotech-France Kft.
Vitafort Első Takarmánygyártó
és Forgalmazó Zrt.
Yves Rocher Kft.
Zöld Csiga Kft.

Sonepar Hongrie

Sonepar est une société de distribution de matériel électrique, membre du Groupe Sonepar, un des leaders mondiaux dans le domaine de la distribution de matériels électriques. Notre société est présente sur le marché hongrois depuis 1993, fonctionnant actuellement sur 13 sites, avec un entrepôt central.

Nous proposons à notre clientèle les produits suivants:

- Câbles, fils électriques, résistances chauffantes, rallonges, câbles assemblés,
- Produits d'éclairage, luminaires, sources lumineuses et accessoires
- Éléments de fixation, consoles, barres conductrices en cuivre, pièces détachées en plastique, outils
- Équipements, prises de courant, armoires électriques, canalisations
- Équipements d'installation, matériels basse tension,
- Électronique industrielle, système de commande, produits antidéflagrants,
- Appareils électroménagers, interphones, ventilateurs, machines à étiqueter, appareils de mesure, batteries

Nos services:

- Service de livraison sur stocks en 24 heures sur tout le territoire
- Catalogue des produits Sonepar
- devis, logiciel de commande en ligne pour les clients
- Possibilité de commande jusqu'à huit heures du soir
- Webshop
- Exploitation du réseau Watt City



5. Automobile et transports

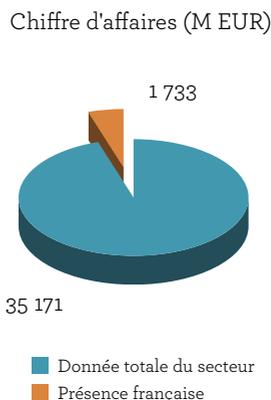
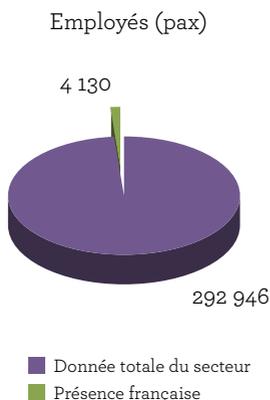
Véritable moteur de l'économie hongroise, le secteur de l'automobile représente 10% du PIB en 2012 contre 8% en 2011. La hausse des prix du pétrole a eu de forts impacts sur la production mais le secteur de l'automobile reste dynamique, en 2012 il représente 25% des exportations hongroises. Une relance modérée a été constatée dans le transport interurbain des produits et des personnes, tandis que le transport local des personnes est en décroissance depuis 2010.

Présence française dans le secteur de l'automobile et transports en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 50 273

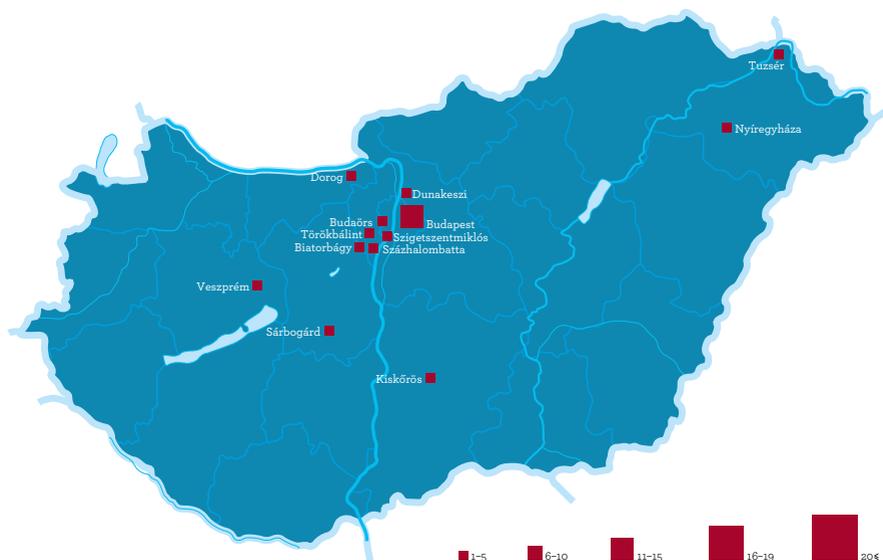
Présence française : 30



AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Résultat net : 79 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

AUTOMOBILE

Secteurs d'activité : distribution de véhicules et d'équipements automobiles, sous-traitance automobile

Nombre d'entreprises : 13

Chiffres d'affaires : 1 600 M EUR

Nombre d'effectifs : 3 076

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Secteurs d'activité : transport terrestres, aériens, transports fret, déménagement, logistique

Nombre d'entreprises : 17

Chiffres d'affaires : 133 M EUR

Nombre d'effectifs : 1 054

Entreprises actives dans ce secteur

-  ABC RICARD FL Zrt.
-  AGS Budapest Nemzetközi Költöztető Kft.
-  Air France Rt. Mo-i Kereskedelmi Képviselete
-  ALAINÉ FORWARDING HUNGÁRIA Kft.
AlpenTech Magyarország Kft.
AS24 TANKSERVICE Kft.
Baltrans Árufuvarozási Kft.
-  Citroën Hungária Kft.
DPD HUNGARIA Kft.
EMFI-TRADE Francia-Magyar Ipari Kereskedelmi Kft.
-  ETH Élelmiszer-Tartály Hungária Kft.
Flora's Hulladékbegyűjtő és Szállító. Kft.
-  FM Logistic Hungary Kft.
-  GEFCO Magyarország Kft.
-  Geodis Calberson Hungaria Kft.
Gondrand Kft.
-  L.D.I. Dimotrans HUNGARY Kft.
-  MICHELIN Hungária Abroncsgyártó Kft.
MICHELIN Közép-Európa Kereskedelmi Zrt.
-  Nissan Sales CEE Kft.
Norauto Hungary Kft.
PARK ÉS KERT Kft.
-  Peugeot Hungária Kft.
PREVOST-HUNGÁRIA Szállítási Kft.
-  Renault Hungária Kft.
-  Renault Trucks Hungária Kft.
TAURUS CARBONPACK KFT
Tradisco Kft.
V.T. DONAU TRANS HUNGÁRIA Kft.
Valeo Auto-Electric Magyarország Kft.

Découvrez la classe Premium Economy

40% d' espace en plus à prix serrés.



Le confort et la tranquillité

Voyagez dans un siège à coque fixe qui offre 40 % d'espace en plus par rapport à la classe Economy. Ce siège ergonomique est doté d'une assise large et relaxante et de larges accoudoirs. Il s'incline à l'intérieur de sa coque, préservant l'intimité de chacun. Profitez

d'un large écran vidéo de 10,4 pouces (26,4 cm), d'un casque audio à réduction de bruit, d'une large tablette, d'une prise électrique et d'une liseuse orientable.



Un traitement prioritaire à l'aéroport



Pour gagner du temps, vous avez accès aux comptoirs d'enregistrement prioritaires et vous récupérez vos bagages en priorité à destination. Vous pourrez emmener jusqu'à 2 bagages en soute de 23 kg chacun, un bagage cabine et un accessoire.

Des prix serrés pour tous vos voyages

Air France instaure un nouveau rapport qualité-prix pour rendre vos voyages abordables, en proposant une gamme de tarifs attractifs adaptés à vos voyages d'affaires ou personnels. En choisissant de voyager en classe Premium Economy, vous accumulez 25 % de Miles Flying Blue en plus.

Une restauration variée

Nous vous proposons un apéritif avec champagne et le choix de 2 plats chauds*. Au-delà de dix heures trente de vol , bénéficiez d'un buffet en libre-service composé de mini - sandwiches et de glaces Häagen-Dazs® au départ de Paris.



* Sauf sur certaines destinations.

Voyagez vers Paris et le monde entier

Profitez de la vie parisienne le temps d'une escale avant de vous envoler vers plus de 1000 destinations avec nos partenaires SkyTeam. Ce sera l'occasion d'un agréable séjour à Paris, où de romantiques promenades vous permettront de découvrir boutiques de mode, musées, parcs et restaurants gastronomiques.



A propos de FM Logistic Corporate

Prestataire logistique international, FM Logistic gère et réalise les prestations en entrepôts, du conditionnement à la distribution. FM Logistic assure l'optimisation de la Global Supply Chain d'industriels ou de distributeurs. FM Logistic c'est 14 000 collaborateurs avec un chiffre d'affaires de 807 millions d'Euros. Ce chiffre d'affaires est réparti pour 57 % dans les activités d'entrepôt et manutention, 29% dans le transport, 11 % dans le co-packing et le co-manufacturing et 3 % dans le pilotage de Supply Chain. FM c'est aussi 2 400 000 m² de surface d'entrepôts, 900 millions de packs assemblés, 200 millions d'unités consommateurs produites, 500 millions de colis préparés et 1 300 000 de livraisons chaque année.

Nous sommes présents avec 2 sites sur le marché hongrois depuis 2005, sur une superficie de 40 000 km² comptant 110 professionnels. Nous fournissons des solutions complexes et personnalisées allant de la livraison aux services de logistique d'entrepôts et d'emballage, ainsi que la distribution de marchandise, optimisant de la sorte la chaîne d'approvisionnement. Parmi nos clients nous trouvons des sociétés productrices de produits alimentaires, d'hygiène et de cosmétiques, de hautes technologies ainsi que de biens de consommation. Cependant nous trouvons également les plus grandes entreprises du commerce de détail.

FM Logistic compte parmi ses clients des industriels des secteurs agro-alimentaires, DHP, Santé, High-Tech, biens de grande consommation ainsi que des géants de la grande distribution. FM Logistic, c'est aussi des ingénieries performantes comme NG Concept spécialisée dans la conception et la construction de bâtiments, et FM2i filiale spécialisée dans la conception et la réalisation de solutions innovantes dans le monde de la logistique pour optimiser le fonctionnement de la Supply Chain Execution et Management entre industriels et distributeurs.



TOTAL COMMITMENT. AGILE SOLUTIONS.

KIVÁLÓSÁG

INNOVÁCIÓ

SIKERES ÉS SZEMÉLYRE SZABOTT MEGOLDÁSOK

SZABVÁNYOSÍTOTT NEMZETKÖZI FOLYAMATOK

FM LOGISTIC
The art of winning solutions

Az FM Logistic 2005 óta van jelen a magyarországi logisztikai piacon. Olyan megoldásokat kínálunk, amelyek segítenek ügyfeleinknek ellátási láncuk optimalizálásában, hozzáadott értékekkel növelve termékek minőségét és szolgáltatásuk gyorsaságát.

Míg Szigetszentmiklóson, főként nagyobb kereskedelmi, kozmetikai és élelmiszeripari cégeket szolgálunk ki, valamint cross-docking tevékenység folyik, addig Vácott az egyik legnagyobb autópárai cégnek nyújtunk logisztikai szolgáltatásokat.

Ha szüksége van egyedi igényekre szabott, magas színvonalú logisztikai szolgáltatásra, javítani szeretne disztribúciós hálózata minőségén, vagy új piacra szeretné exportálni termékeit, bátran forduljon hozzánk!

www.fmlogistic.com
Kapsolat: Csiszár Zsolt Ertekezési Vezető
Tel: +36 30-200-4120
E-mail: zscsiszar@fmlogistic.fr

MIEUX AVANCER, C'EST MIEUX RESPECTER L'ENVIRONNEMENT.



Avancer ensemble vers un monde où la mobilité est plus respectueuse de la nature, cela passe par la réduction de l'impact environnemental des pneumatiques, de leur fabrication à la fin de leur vie. Pour cela, Michelin utilise chaque jour les énergies renouvelables dans ses usines et conçoit des pneus qui permettent d'économiser des milliards de litres de carburant, donc des milliards de tonnes CO₂. C'est aussi fédérer autour du Michelin Challenge Bibendum, événement dédié au développement d'une mobilité durable, l'ensemble des acteurs concernés à travers le monde. Parce que, comme vous, Michelin s'engage dans la préservation de la seule planète que nous ayons.

6. Services aux entreprises et aux particuliers

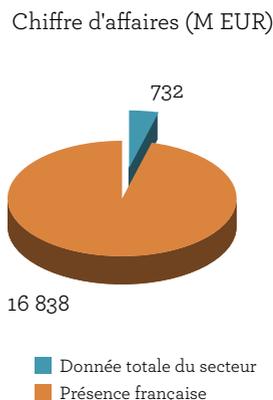
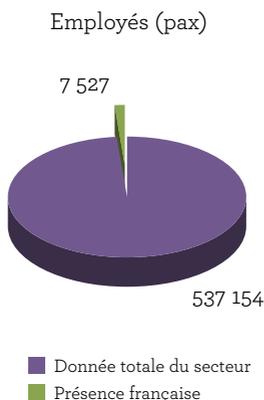
Depuis 2010, l'export des produits et des services connaît une croissance supérieure à 10%. En revanche l'activité financière, bancaire et assurance a connu une forte diminution de l'ordre de 4% en raison de la réticence des banques à accorder des crédits aux particuliers comme aux PME. Pendant le premier semestre de 2012, l'exportation de services représentait 7,2 Mds EUR (augmentation de 6,2% par rapport à la même période de 2011) tandis que l'importation s'élevait à 5,6 Mds EUR (augmentation de 5,6% par rapport à la même période de l'année dernière). Le secteur des services aux entreprises exportatrices reste dynamique, compte tenu de la compétitivité croissante de la Hongrie sur les marchés internationaux.

Présence française dans le secteur des services en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 201 711

Présence française : 63

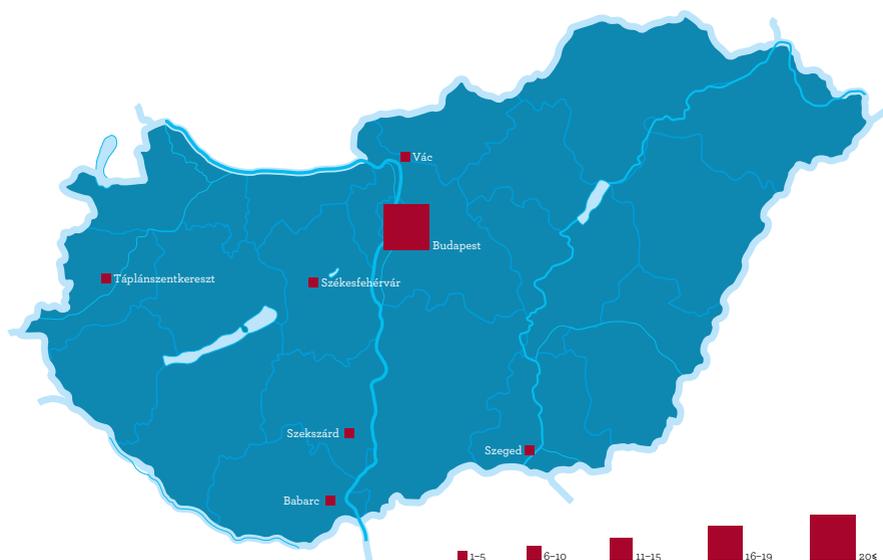


AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Impôts sur les sociétés : 22 M EUR

Charges salariales payées : 69 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

BANQUES, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

Secteurs d'activité : assurances, banques, crédit à la consommation, crédit bail, marchés financiers

Nombre d'entreprises : 24
Chiffres d'affaires : 582 M EUR
Nombre d'effectifs : 4360

CONSEIL ET EXPERTISE

Secteurs d'activité : conseil pour les affaires et la gestion, activités comptables, fiscales et juridiques, contrôle qualité

Nombre d'entreprises : 14
Chiffres d'affaires : 15 M EUR
Nombre d'effectifs : 225

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Secteurs d'activité : recherche et sélection de personnel, travail temporaire, conseil en ressources humaines, enseignement et formation

Nombre d'entreprises : 6

Chiffres d'affaires : 2 M EUR

Nombre d'effectifs : 29

AUTRES SERVICES

Secteur d'activité : services aux entreprises et aux particuliers

Nombre d'entreprises : 19

Chiffres d'affaires : 133 M EUR

Nombre d'effectifs : 2 913

Entreprises actives dans ce secteur

-  5 à Sec Central Europe Kft.
ADCA HUNGARIA Kft.
-  AGILE Medical Consulting Kft.
-  ALD Automotive Magyarország Kft.
-  Alma Consulting Group
Magyarország Kft.
-  ARTHUR HUNT Kft.
-  Arval Magyarország Kft.
-  Atalian Global Services
-  AXA Bank Europe SA Magyarország
Fióktelepe
-  AXA Biztosító Zrt.
-  AXA Magyarország Befektetési
Alapkezelő Zrt.
-  AXA Önkéntes Egészségpénztár
-  AXA Önkéntes és Magánnyugdíjpénztár
-  AXA Személyes Pénzügyek
Tanácsadó Kft.
-  AXA Szolgáltató Kft.
-  BNP Paribas Magyarországi Fióktelepe
-  BUDAPEST ZIGZAG Tanácsadó és
Szolgáltató Kft.
-  BUREAU VERITAS Kft.
-  CARDIF Biztosító Zrt.
-  CARDIF Életbiztosító Zrt.
-  CEGOS Kft.
-  COFACE Hungary Credit Manage-
ment Services Kft.
-  Cofidis Magyarországi Fióktelepe
-  Cordon Electronics Kft.
-  Crédit Agricole Corporate and Invest-
ment Bank Magyarországi
Fióktelepe
-  Crédit Industriel et Commercial - CIC
Bureau de représentation de Budapest
-  CZEZAM Kft.
-  Dexia Kommunalkredit Hungary Kft.
-  DL Délalföldi Leolvasó Szolgáltató Kft.
-  Duna Expert Kft.
-  Edenred Magyarország Kft.

-  EQ Solutions Kft.
-  ESSCA Magyarország Alapítvány
Eurodentaire
-  Europ Assistance Magyarország Kft.
EUROTOLL CENTRAL EUROPE Zrt
EUVINIA Kft.
-  FDB Kft.
Gérard Kollar Consulting Kft.
-  Gide Loyrette Nouel Budapest
-  Groupama Garancia Biztosító Zrt.
HITEX Pénzügyi Zrt.
IPSOS Zrt.
-  Le Chèque Déjeuner Kft.
-  LINKÉ-FIT Kft.
-  Magyar Cetelem Bank Zrt.
-  Mazars Könyvvizsgáló és Tanácsadói Kft.
- Moteurs Leroy-Somer Képviselőlet
-  NSE Hungaria
-  ONEY Magyarország Zrt.
Photel Zrt.
PROMEXPORT Bt.
-  PSA Finance Hungária Zrt.
-  RCI Zrt.
Salmo Kft.
-  SG Eszközüzem Magyarország Kft.
Sodexo Magyarország Kft.
Sodexo Pass Hungária Kft.
SynTech Research Hungary Kft.
Trigo C.E.E. Mérnöki Tanácsadó Kft.
Trilogiq Kft.
UCB Ingatlanhitel Zrt.
VOILA 2000 Kft.

Présentation de l'état actuel du secteur à travers les activités de BNP Paribas



Depuis quelques années, le secteur bancaire doit faire face à des changements radicaux. Alors que la crise financière de 2008 avait surtout touché les banques américaines, très exposées aux subprimes, celle de actuellement a un impact direct sur les banques européennes qui se retrouvent dans l'œil du cyclone : l'environnement externe est en effet marqué par une aggravation de la crise de la dette souveraine dans certains pays de la zone euro, les marchés boursiers sont en chute libre, les perspectives de croissance économique se détériorent, le plan de restructuration de la dette grecque est à l'ordre du jour et la réglementation devient plus stricte.

En Hongrie, le secteur bancaire est constitué d'une cinquantaine de banques (banques locales, filiales et succursales) employant environ 40 000 salariés. Le marché bancaire hongrois est dominé par un acteur national important, OTP Bank, et par des filiales de banques européennes (principalement autrichiennes, belges, allemandes et italiennes). Dans ce pays, parallèlement à l'impact de la crise européenne, le secteur bancaire doit faire face à de défis locaux. En conséquence, la rentabilité globale s'est détériorée, le nombre d'impayés a augmenté et l'activité bancaire s'est contractée. Toutefois, les fondamentaux du secteur bancaire hongrois restent sains et le ratio de solvabilité moyen est bon.

Dans cet environnement difficile, BNP Paribas reste un acteur extrêmement solide. BNPP est aujourd'hui l'une des banques les mieux notées dans le monde. Ceci illustre la solidité des fondamentaux du Groupe et sa capacité à s'adapter à un environnement nouveau et complexe. La force du groupe BNP Paribas est son business modèle simple et équilibré : la moitié de notre activité provient de la banque de détail, un tiers de la banque de financement et d'investissement, et le reste d'«Investment Solutions». Cela constitue une large gamme de services et de produits à forte valeur ajoutée dans les activités liées à l'épargne et au patrimoine de nos clients. BNP Paribas est par ailleurs une des rares banques à avoir rempli tous les critères des accords de Bâle III avec cinq années d'avance.

BNP Paribas a une plateforme régionale à Budapest couvrant 9 pays (Hongrie et Europe du Sud-Est). En Hongrie, le groupe BNP Paribas est représenté dans toutes ses dimensions, au travers notamment de son activité «Corporate & Investment Banking», du crédit à la consommation (Cetelem), et du métier assurance (Cardif), mais également de la location longue durée et de la gestion de véhicule d'entreprises (Arval), de notre activité de Custodian et du Real Estate Management.

Présentation de l'état actuel du secteur à travers les activités de Bureau Veritas



Le secteur de l'évaluation de la conformité dans le domaine QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) est de manière générale fortement résiliant à la crise financière dans la mesure où il est porté par une part importante d'activité récurrente et le champ réglementaire ne cesse d'évoluer et de se complexifier.

En Hongrie, la tendance reste globalement à la croissance dans notre secteur d'activité, même si nous constatons que certains domaines sont fortement impactés par des décisions politiques et un faible niveau d'investissement étranger.

La construction est directement pénalisée par la baisse significative des projets d'investissement étrangers mais aussi par la loi sur l'interdiction de construire des surfaces commerciales de plus de 300 m². Les projets de construction d'immobilier commercial et de bureau sont à leur plus bas niveaux et seule la construction encore très faible de locaux industriels pourrait sauver le secteur de la catastrophe.

L'industrie est elle aussi sinistrée même si le niveau de production demeure soutenue et génère toujours des possibilités d'inspections.

La formation technique a été directement pénalisée par la suppression du système de déduction fiscale dont bénéficiait bon nombre de société qui hésitent à présent à former leur personnel.

Les inspections liées à l'export de céréales restent dynamiques et génèrent de belles perspectives de croissance pour les acteurs internationaux.

Les missions liées à la sécurité au travail, la santé, l'hygiène et à l'environnement perdurent à un niveau acceptable même si on constate une forte pression sur les prix liée à l'intensification de la concurrence sur ce segment.

La certification des organisations est une activité mature en Hongrie qui ne doit sa faible croissance qu'à l'apparition de nouveaux standards depuis que les opérations de subventions de la part de l'Etat n'ont plus lieux depuis quelques années. On constate dans ce domaine une concurrence accrue qui tire les prix vers le bas.

Autre phénomène intéressant : la vague de défaillance des sociétés clientes s'est fortement estompée et nous constatons un niveau d'impayé beaucoup moins important qu'au début de la crise en 2008.

Pour finir sur un message positif, Bureau Veritas en Hongrie comme au niveau du groupe reste en 2012 comme chaque année depuis l'établissement de la filiale en 1992 en forte croissance pour le chiffre d'affaire et le résultat.

Leader européen de la formation professionnelle



cegos.hu

*Bien plus que des savoirs



BEYOND KNOWLEDGE*

DUNA EXPERT EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL KFT

EXPERTISE COMPTABLE

Nos services sont adaptés pour répondre à vos besoins

- Assistance administrative
- Tenue de comptabilité
- Préparation et dépôt des déclarations fiscales
- Création de tableaux de bord financiers, du reporting mensuel
- Restitution des résultats mensuels
- Domiciliation et location de bureaux avec réception francophone

DROIT SOCIAL ET GESTION DE LA PAIE

Une gestion du personnel confidentielle et sécurisée

- Bulletins de salaire
- Déclaration d'impôts des personnes physiques
- Déclarations mensuelles et annuelles de sécurité sociale
- Ordre de virement des salaires, des impôts et des cotisations sociales

CONSEIL FINANCIER ET CONSEIL EN GESTION

Nous mettons à votre disposition notre expérience de la problématique des investisseurs en Hongrie

Les enjeux pour l'entreprise

Fiabiliser l'information financière produite.

Réduire les coûts liés aux fonctions administratives et comptables.

Sécuriser la gestion sociale de ses ressources humaines.

Notre équipe est animée par Xavier Defajosse (en Hongrie depuis 1993)

DUNA EXPERT Kft
H-1055 Budapest
Szent István krt 11.
(II.em 21)

Tel : +36.1.412.84.00
Fax : +36.1.412.84.84

Contacts
info@dunaexpert.hu
xdefajosse@dunaexpert.hu
www.dunaexpert.hu

Présentation de l'état actuel du secteur à travers les activités de Gide Loyrette Nouel Budapest



Les cabinets d'avocats d'affaires face aux mutations du marché

Dans le contexte d'une crise mondiale d'une ampleur jamais égalée, le rôle de l'avocat d'affaires a profondément évolué pour s'adapter aux changements du marché et soutenir encore plus les entreprises dans chaque étape de leur vie, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés économiques.

Quels que soient leurs marchés cibles, leurs compétences, leur taille, les cabinets d'avocats d'affaires ont dû structurer leur champ d'interventions et s'organiser davantage afin de pouvoir s'adapter aux besoins spécifiques des clients dans ce contexte économique et passer ainsi d'une logique de gestionnaires de dossiers à une logique de gestionnaires de clients. La crise a assurément redessiné la nature des dossiers traités et appelle une certaine capacité à réagir juridiquement aux nouvelles préoccupations des clients.

Un essoufflement des opérations d'investissement a en effet laissé place à une accélération des opérations de restructurations, une croissance des dossiers de contentieux et une augmentation significative des interventions en matière de compliance et de droit social. Grâce à la pluridisciplinarité de ses équipes, notre cabinet a su s'adapter immédiatement aux exigences de ses clients et continue de les assister dans la bonne compréhension et l'anticipation des conséquences juridiques et opérationnelles de l'environnement légal et économique actuel hongrois, leur permettant de gérer leur entreprise avec une meilleure prévisibilité et une sécurité renforcée. Ces considérations impliquent encore plus de technicité, de réactivité, de flexibilité et d'implication des avocats intervenant dans le dossier.

Nous sommes à même de conjuguer notre parfaite connaissance du système juridique et du marché local avec les compétences et ressources d'un cabinet international grâce à la synergie et au partage d'expériences entre nos différents bureaux, ce afin de proposer à nos clients des solutions très pratiques dans un contexte économique difficile.

7. Communication

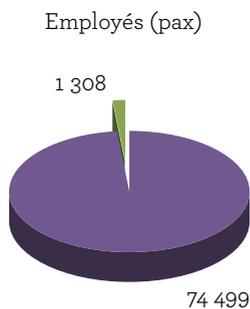
Le secteur de l'information et de la communication a continué à croître malgré la crise économique. En 2011, plus de 95% des ménages hongrois étaient consommateurs des services de télécommunication dont la valeur réelle unitaire a toutefois fortement baissé au cours des dix dernières années. Alors que les prix des téléphones portables se situent aux environs de la moyenne européenne, ceux de l'accès d'Internet à haut débit sont beaucoup plus modérés. Depuis le 1^{er} juillet 2012, une taxe de 2 HUF sur les communications téléphoniques est entrée en vigueur sur chaque appel et chaque SMS.

Présence française dans le secteur de la communication en Hongrie

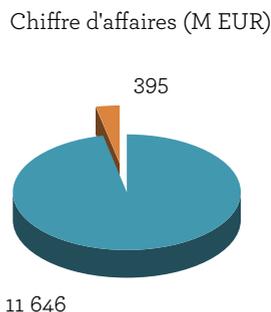
NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 41 019

Présence française : 16



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Impôts sur les sociétés : 2 M EUR

Charges salariales payées : 11 M EUR

Résultat net : 13 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Présence française dans les sous-secteurs

TELECOMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE

Secteur d'activité : fournisseurs Internet, téléphonie, matériel et logiciels informatiques, conseil en systèmes informatiques

Nombre d'entreprises : 7

Chiffres d'affaires : 99 M EUR

Résultat net : 5,5 M EUR

Nombre d'effectifs : 535

MEDIAS ET PUBLICITE

Secteur d'activité : presse écrite, activité de radio et de télévision, études de marché, affichage, publicité, conseil en publicité, conseil en communication

Nombre d'entreprises : 9

Chiffres d'affaires : 296 M EUR

Résultat net : 8 M EUR

Nombre d'effectifs : 773

Entreprises actives dans ce secteur

Alcatel-Lucent Magyarország Kft.

Altavia Hungária Kft.

 Antenna Hungária Magyar Műsorszóró és Rádióhírközlési Zrt.

Bull Magyarország Számítástechnikai Kft.

 Capgemini Magyarország Kft.

Cegedim Magyarország Kft.

 DEFI HUNGARY Kft.

 Endemic Kommunikációs Ügynökség Kft.

EURO RSCG Budapest Zrt.

Hungaro DigiTel Kft.

 Lapker Zrt. Magyar Lapterjesztő

Media Planning Group Hungary Kft.

 Nouvelle Gazette Hongrie Kft.

 PUBLICIS Kft.

Rádió 1 Kft.

 Rewart Kft.

www.pickpackpont.hu



HOZZÁK, VISZED!

**VOUS SOUHAITEZ COMMANDER
ON-LINE MAIS NE SAVEZ PAS OÙ
RECEPTIONNER VOTRE COLIS?**

Vous n'êtes pas chez vous lors de la livraison?

Vous n'êtes pas autorisé à commander votre colis à votre lieu de travail?

Vous souhaitez payer par carte à la réception?

**Réceptionnez votre commande dans
près de 130 villes, dans plus de 400
Pick Pack Pont
en plus des boutiques**



et

inmedio

aux stations d'essence



ouvertes JOUR et NUIT!

8. Tourisme

En Hongrie, le tourisme est un des secteurs économiques au plus fort potentiel de développement. Au premier semestre de 2012, l'Office Central des Statistiques note une hausse de 4% en nombre et de 6% en nuitées des clients par rapport à la même période de l'an dernier. Le nombre de nuitées étrangères dans les établissements commerciaux a augmenté de 10% par rapport à 2011, atteignant le chiffre de 4,66 millions. Le nombre de clients étrangers s'est accru de 6,8%, atteignant le chiffre de 1,73 millions pendant les six premiers mois de 2012. Le chiffre d'affaires des établissements hôteliers a augmenté de 7% par rapport au premier semestre de 2011. Au premier semestre 2012 les recettes touristiques ont été évaluées à 1,74 Mds d'EUR pour 750 millions d'EUR d'investissements.

Secteur d'activité : hôtels et restaurants, traiteurs, organisation de réceptions, agences de voyage, voyage d'affaire, gestion de salles de spectacle, arts, attractions, loisirs.

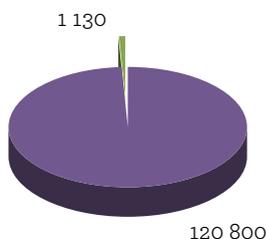
Présence française dans le secteur du tourisme en Hongrie

NOMBRE D'ENTREPRISES

Donnée totale du secteur : 48 013

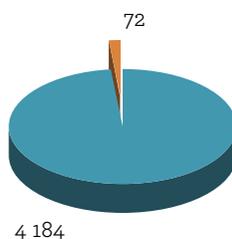
Présence française : 10

Employés (pax)



■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

Chiffre d'affaires (M EUR)

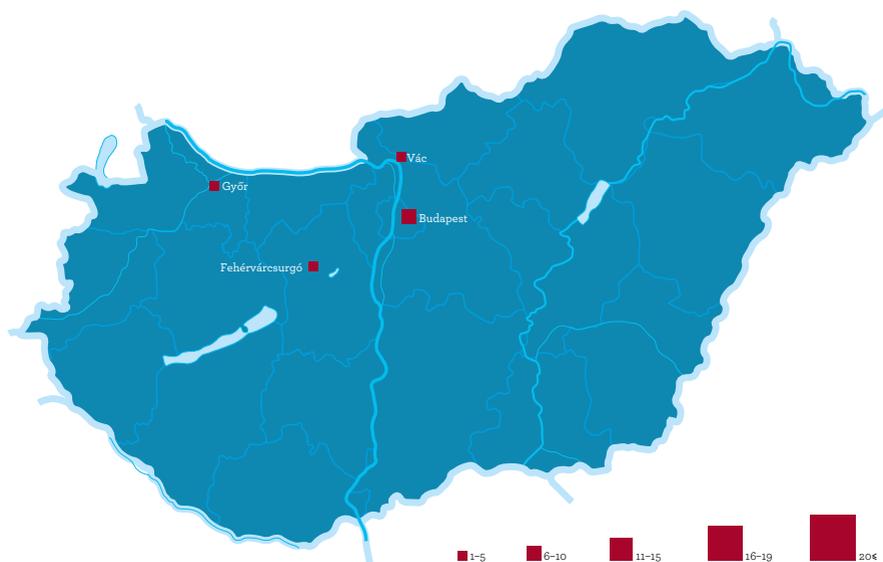


■ Donnée totale du secteur
■ Présence française

AUTRES DONNÉES SPÉCIFIQUES RELATIVES À LA PRÉSENCE FRANÇAISE

Charges salariales payées : 19 M EUR

Répartition géographique des entreprises



Entreprises dans ce secteurs

- Accor Pannonia Hotels Zrt.
Café Vian (Margaréta Kávéház Kft.)
- Chez Daniel (Le Coq Vierge Kft.)
- Hungexpo Zrt.
- FKKF Fehérvársurgói Károlyi Kastély Fejlesztő és Üzemeltető Zrt.
Moson Kft.
- Noémie en Hongrie Kft.
- Pavillon de Paris (JPRJ Invest Kft.)
Valamivan
Zóna Vendéglátó Kft.



**IBIS SE
RÉINVENTE
POUR
PLUS DE
BIEN-ÊTRE.**



Dans les hôtels ibis, tout a été pensé pour rendre le sommeil de nos clients encore plus heureux. Une toute nouvelle literie au confort absolu, des chambres au silence feutré, des équipes souriantes et attentionnées, à votre écoute à toute heure du jour et de la nuit, des plats chauds et des boissons 24 h sur 24, et même un petit-déjeuner varié et généreux servi dès 4 h du matin... jusqu'à midi.

Ibis s'agrandit et devient une famille avec ibis Styles et ibis budget. Alors, n'hésitez pas à découvrir ibis Styles, des hôtels économiques, design et pétillants, et ibis budget, l'essentiel du confort à petit prix sur **ibis.com**

En Hongrie, 5 hôtels se sont réinventés pour votre bien-être.

LA HONGRIE DANS L'UNION EUROPEENNE

Source : Gide Loyrette Nouel Budapest

Introduction

La Hongrie fut le premier des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) à affirmer son intention d'adhérer à la Communauté économique européenne. Cette volonté se manifesta le 16 décembre 1991 par la signature de l'Accord d'association entre la République de Hongrie et les Communautés européennes, entré en vigueur le 1er février 1994. Les développements consécutifs au Sommet de Copenhague du 13 décembre 2002 ont permis à la Hongrie d'adhérer à l'Union européenne (ci-après «UE») le 1er mai 2004.

Les grandes réformes législatives liées à l'adhésion de la Hongrie à l'UE ont été pour la plupart adoptées avant même l'adhésion et poursuivies au cours des années suivantes permettant une véritable harmonisation avec la réglementation communautaire, malgré un contexte économique fortement fragilisé par la crise.

Afin de suivre l'évolution constante du droit communautaire, la Hongrie a mis en place une veille juridique placée sous la responsabilité du Ministre de la Justice, par l'adoption du décret gouvernemental n°302 de 2010.

L'objectif de cette présentation consiste, en premier lieu, à recenser les principales réformes législatives intervenues dans le cadre de l'harmonisation du droit hongrois avec le droit communautaire (1.) et à présenter les dérogations temporaires à l'application du droit communautaire qui ont été accordées à la Hongrie s'agissant de l'ouverture de certains marchés (2.). Il sera ensuite donné un bref aperçu de certaines procédures initiées à l'encontre de la Hongrie en raison de violations (présumées ou avérées) du droit communautaire (3.) et enfin, la place de la Hongrie au sein de l'espace Schengen (4.) ainsi que son avenir quant à l'instauration de la monnaie unique (5.).

1. PRINCIPALES REFORMES LEGISLATIVES LIEES A L'HARMONISATION DU DROIT HONGROIS AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE

Nous présentons ci-dessous un bref aperçu des principales réformes récentes liées à la transposition des directives communautaires dans la législation interne.

1.1 Droit des sociétés

Les dispositions des directives et règlements européens dans le domaine du droit des sociétés ont été transposées principalement dans la Loi XLIX de 1991 sur les

sociétés commerciales, la Loi V de 2006 sur le registre du commerce, la procédure d'enregistrement et la procédure de dissolution volontaire ainsi que la Loi sur les procédures de redressement et de liquidation judiciaires.

Ces lois ont été récemment modifiées à plusieurs reprises aux fins de poursuivre les efforts qui avaient été entrepris pour améliorer les conditions de l'investissement en Hongrie.

Conformément à l'objectif fixé par l'UE de faciliter l'accès au marché et de favoriser les constitutions de société, les modifications ont notamment instauré la procédure électronique d'enregistrement des sociétés¹, une diminution des droits d'enregistrement, un assouplissement et une plus grande rapidité des procédures de constitution des sociétés.

De nombreuses dispositions communautaires relatives à la nullité des sociétés et à la validité des engagements de celles-ci², ainsi que deux directives relatives à la transformation des sociétés³ (fusion par absorption, scission etc.)⁴ ont également été transposées dans la Loi sur les sociétés commerciales.

La loi de transposition décrit les types de sociétés de capitaux pouvant participer à des fusions transfrontalières (en droit hongrois, la SARL, la SA et la Société Européenne), les obligations relatives au traité de fusion, l'attestation délivrée par la Cour d'enregistrement requise pour procéder à la dissolution de la société absorbée et la procédure d'immatriculation de la société nouvellement créée. Des règles concernant la participation des salariés ont également été introduites dans le corpus législatif hongrois.

Il est par ailleurs possible de constituer en Hongrie une société à responsabilité limitée unipersonnelle⁵. Cette forme de société a la particularité de permettre aux entrepreneurs individuels d'exercer leur activité en limitant leur responsabilité aux apports à la société.

1.2 Marchés publics

La Loi CVIII de 2011 relative aux marchés publics, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, rend la procédure des marchés publics plus rapide et plus souple en simplifiant la réglementation par l'instauration d'un cadre réglementaire général se substituant à la réglementation détaillée portant sur chaque aspect de la procédure. Ses dispositions sont conformes à l'ensemble des directives européennes adoptées en la matière.

À titre d'exemple, les appels d'offres restreints ne doivent plus faire l'objet de publication si le montant estimé du contrat n'excède pas 25 millions HUF pour les marchés de fournitures et de services ou 150 millions HUF pour les marchés de travaux publics. La loi précitée entend également poursuivre la lutte contre la corruption et autres abus en établissant des règles de conflit d'intérêts, conformé-

1 Conformément à la directive 2003/58/CE relative aux obligations de publicité de certaines formes de sociétés

2 Directive 2009/101/CE

3 Directive 2011/35/UE sur les fusions des sociétés anonymes; Sixième directive 82/891/CEE sur les scissions des sociétés anonymes

4 Directive 2005/56/CE sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux

5 Directive 2009/102/CE en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles

ment à la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne (ci-après «CJUE»). En outre, conformément à la directive 2011/7/UE relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, la nouvelle loi limite les délais de paiement à une durée maximale de 60 jours, dans un souci de protéger de manière équivalente le soumissionnaire et le sous-traitant vis-à-vis des retards de paiement.

Enfin, les procédures de recours en matière de marchés publics sont devenues plus simples et plus intelligibles conformément aux dispositions de la directive 2007/66/CE⁶.

1.3 Droit du travail

Un nouveau Code du travail hongrois (instauré par la Loi I de 2012) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012 (ci-après le «Nouveau Code du Travail»). Il laisse une grande place à la liberté contractuelle des parties, tout en prévoyant des mesures favorables à l'employeur. Le droit du travail hongrois est, dans son ensemble, conforme au droit communautaire.

En matière de travail intérimaire, le Nouveau Code du Travail, conformément aux dispositions de la directive 2008/104/CE relative au travail intérimaire, pose le principe de l'égalité de traitement entre le salarié employé par l'entreprise et le salarié intérimaire, en ce sens que les conditions générales de travail et d'emploi appliquées à ce dernier doivent être au moins égales à celles appliquées au salarié de l'entreprise occupant le même poste, sauf cas particuliers autorisés par la directive précitée.

Conformément à la directive 1999/70/CE sur le travail à durée déterminée, le Nouveau Code du Travail interdit de manière générale la conclusion d'un contrat de travail à durée déterminée si celle-ci porte atteinte aux intérêts légitimes du salarié. Le renouvellement d'un contrat de travail à durée déterminée ou la conclusion d'un nouveau contrat de travail à durée déterminée (pour une durée totale maximale de cinq ans) doit être justifié par des raisons objectives (précédemment: par des «motifs légitimes» de l'employeur).

Suite à une nouvelle transposition de la directive 2003/88/CE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail, les dispositions relatives à la libre organisation du temps de travail ne peuvent être appliquées que si, sur une base hebdomadaire, le salarié est autorisé par écrit par l'employeur d'organiser librement au moins la moitié de son temps de travail, à condition que les caractéristiques du poste et du travail en question le requièrent.

1.4 Loi sur les médias

Le «Paquet Télécom», visant à refondre le cadre réglementaire des télécommunications en vue de rendre le secteur des communications électroniques plus concurrentiel, a été modifié par la Commission européenne en décembre 2009 par

6 Directive 2007/66/CE sur l'amélioration de l'efficacité des procédures de recours en matière de passation des marchés publics

l'adoption de deux directives⁷. Ces directives ont été transposées en droit hongrois par la loi CLXXXV de 2010 sur les médias entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

La loi a pour objectif principal de renforcer la concurrence sur le marché intérieur et de stimuler les investissements dans le secteur, tout en garantissant un niveau élevé de protection des consommateurs. Elle déclare le principe du pluralisme des médias conformément aux directives et à la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE et introduit la notion d'œuvre européenne.

1.5 Loi sur la protection des données personnelles

En matière de protection des données personnelles, la Directive 95/46/CE⁸ a mis en place un cadre réglementaire visant à établir un équilibre entre un niveau élevé de protection de la vie privée des personnes et la libre circulation des données à caractère personnel au sein de l'UE.

Cette directive a été transposée en droit hongrois par la loi CXII de 2011 relative à la protection des données et la liberté d'information entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Dans certains cas encadrés par la loi, le traitement des données à caractère personnel peut être désormais effectué sans le consentement de la personne concernée et y compris en l'absence d'une quelconque obligation légale, s'il est nécessaire à la réalisation de l'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement ou par le ou les tiers auxquels les données sont communiquées, à condition que ne prévalent pas l'intérêt ou les droits et libertés fondamentaux de la personne concernée.

1.6 Loi sur la protection des consommateurs

Des modifications mineures ont été apportées récemment à la loi hongroise sur la protection des consommateurs⁹ concernant la vie, la santé et la sécurité des consommateurs et l'indication des prix sur les produits, conformément aux dispositions de la Directive 2001/95/CE relative à la sécurité générale des produits et de la Directive 98/6/CE relative à la protection des consommateurs en matière d'indication des produits offerts aux consommateurs.

Les nouvelles dispositions redéfinissent le prix de vente, le prix unitaire, la notion de consommateur, de produit, et de la communication commerciale et étendent le champ d'application de la loi aux entités juridiques agissant en dehors de leurs activités commerciales.

7 Directive 2009/140/CE modifiant les directives 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques, 2002/19/CE relative à l'accès aux réseaux de communications électroniques et aux ressources associées, ainsi qu'à leur interconnexion, et 2002/20/CE relative à l'autorisation des réseaux et services de communications électroniques, et Directive 2009/136/CE modifiant la directive 2002/22/CE concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques, la directive 2002/58/CE concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et le règlement (CE) no2006/2004 relatif à la coopération entre les autorités nationales chargées de veiller à l'application de la législation en matière de protection des consommateurs

8 Directive 95/46/CE relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

9 Loi n° CLV de 1997 sur la protection des consommateurs

Les associations de protection des consommateurs sont désormais autorisées à lancer une action de groupe devant les tribunaux si la pratique commerciale illégale d'une entreprise concerne un grand nombre de consommateurs ou cause des dommages substantiels.

1.7 Loi sur la gestion des déchets

Le Parlement hongrois a adopté en octobre 2012 un projet de loi modifiant considérablement les règles relatives à la gestion des déchets (ci-après: la «Nouvelle Loi sur les Déchets»).

En conformité avec la réglementation européenne¹⁰, la Nouvelle Loi sur les Déchets prévoit que 50% du volume total des déchets en verre, métal, plastique et papier doit être recyclé jusqu'en 2020. Cet objectif passe à 70% pour les déchets de construction et de démolition. La Nouvelle Loi sur les Déchets rend également obligatoire le tri des déchets pour toute la population hongroise à partir de 2015.

Afin de respecter la hiérarchie des déchets définie par la directive et réduire le volume des déchets déposés dans les décharges, la Nouvelle Loi sur les Déchets impose une nouvelle taxe sur les exploitant des décharges proportionnelle au volume et à la nature de déchets déposés, ce afin d'inciter le tri sélectif des déchets.

2. PRINCIPALES DÉROGATIONS ACCORDÉES À LA HONGRIE

La Hongrie bénéficie encore aujourd'hui d'un certain nombre de dérogations au principe d'ouverture des frontières et de certains de ses marchés en matière de libre circulation des travailleurs, de capitaux et de prestation de services.

2.1 Dérogations en matière de libre circulation des travailleurs

Les restrictions concernant les ressortissants roumains et bulgares ont été supprimées au 1^{er} janvier 2008. La libre circulation des travailleurs de l'ensemble des Etats membres de l'UE est donc effective en Hongrie.

2.2 Dérogations en matière de libre circulation des capitaux

Les dérogations suivantes doivent être soulignées:

- Maintien jusqu'au 30 avril 2014¹¹ des dispositions nationales restreignant l'acquisition, l'exploitation et l'usufruit de terres agricoles par des ressortissants étrangers, sauf pour les ressortissants communautaires établis comme agriculteurs indépendants et résidant légalement en Hongrie depuis au moins 3 ans¹². En

10 Directive 2008/98/CE relative aux déchets

11 2010/792/UE Décision de la Commission du 20 décembre 2010 relative à la prorogation de la période transitoire prévue pour l'acquisition de terres agricoles en Hongrie

12 Loi n° LV de 1994 sur les terres agricoles

vertu du nouveau code pénal hongrois¹³, à partir du 1^{er} juillet 2013¹⁴ la violation de ces dispositions est punissable d'une peine d'emprisonnement d'un à cinq ans.

- Maintien des dispositions nationales soumettant l'acquisition d'un bien immobilier – hors terre agricole – à une autorisation pour les ressortissants étrangers, sauf les ressortissants communautaires (l'autorisation est accordée de droit si le requérant réside en Hongrie depuis au moins 5 ans de manière habituelle pour des raisons professionnelles ou si le bien est nécessaire pour l'activité économique du requérant)¹⁵.

2.3 Drogations en matière de libéralisation des services

Afin d'assurer une concurrence effective et de favoriser l'émergence de nouveaux fournisseurs de services sur le marché, la réglementation de l'UE prévoit la libéralisation du marché des services postaux. Sur ce point, la Hongrie s'est vue accordée une dérogation jusqu'au 31 décembre 2012. La nouvelle loi sur les services postaux¹⁶, transposant les directives communautaires¹⁷ en la matière, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

3. PROCÉDURES INITIÉES À L'ENCONTRE DE LA HONGRIE

Conformément à la lettre du Traité de Lisbonne, c'est à la Commission européenne que revient la charge de veiller à l'application effective du droit communautaire par les Etats membres. En cas de violation d'une disposition dudit droit (soit en raison d'un acte positif, soit par omission), la Commission a la possibilité d'initier une procédure dite de «procédure d'infraction» visant à faire cesser ladite violation et, le cas échéant, saisir la CJUE par un «recours en manquement»¹⁸.

Dans le cadre de la procédure de la procédure d'infraction, la Commission fait part dans un premier temps à l'Etat membre concerné de l'infraction qui lui est reprochée afin que celui-ci soit en mesure d'y remédier volontairement et/ou de faire part de ses observations quant à celle-ci.

Si aucun terme n'est mis à la violation alléguée, la Commission adresse un avis motivé à l'Etat concerné l'invitant à mettre fin à la violation sous peine de saisine de la CJUE.

13 Loi n° C de 2012 sur le code pénal

14 Article 349 du nouveau code pénal hongrois

15 Décret gouvernemental n° 7/1996 (I.18.) sur l'acquisition de biens immobiliers par des ressortissants étrangers

16 Loi n° CLIX de 2012

17 Directive 97/67/CE concernant des règles communes pour le développement du marché intérieur des services postaux de la Communauté et l'amélioration de la qualité du service

Directive 2008/6/CE modifiant la directive 97/67/CE en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté

18 Article 258, traité de Lisbonne.

3.1 Réforme du système des avantages en nature

Le gouvernement hongrois a introduit en avril 2012 la «Carte de Récréation Széchenyi» (ci-après la «Carte SZÉP») pouvant être octroyée par les employeurs à leurs salariés au titre d'avantage en nature¹⁹ (la Carte SZÉP peut être utilisée pour régler des services d'hôtellerie, de restauration et de loisirs). Compte tenu des conditions très strictes relatives aux émetteurs éligibles de la Carte SZÉP (ex. : l'émetteur doit disposer de locaux ouverts au public dans toutes les villes ayant plus de 35 000 habitants et doit avoir émis au moins 100 000 cartes bancaires à la fin du dernier exercice), seuls trois groupes bancaires ont pu satisfaire aux conditions d'émission de la Carte SZÉP : OTP Bank, MKB Bank et K&H Bank.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2012, seule la Fondation Hongroise de la Récréation est habilitée à émettre des titres de repas froids (le titre *Erzsébet*) utilisés pour l'achat d'aliments prêts à être consommés et des repas chauds.

Ces restrictions semblent être contraires aux principes communautaires de liberté d'établissement et de libre prestation de services et constituent ainsi des restrictions injustifiées et non proportionnées.

La Commission a demandé à la Hongrie par un avis motivé de se conformer à ses obligations découlant du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et de la Directive 2006/123/CE relative aux services dans le marché intérieur (Directive Services) en mettant fin aux restrictions injustifiées et non proportionnées.

3.2 «Taxe de crise»

Le 18 octobre 2010, le Parlement hongrois a instauré une «taxe de crise» visant les secteurs des télécommunications («taxe télécoms»), de la grande distribution («taxe sur le commerce de détail») et de l'énergie, appliquée sur le chiffre d'affaires net de l'entreprise.

3.2.1 Taxe télécoms

3.2.1.1 Procédure en cours devant la CJUE

La Commission a engagé en mars 2011 une procédure d'infraction à l'encontre de la Hongrie, afin de lui demander de procéder à la suppression de la «taxe télécoms».

La Commission a considéré que cette taxe est incompatible avec le droit de l'UE en matière de télécommunications car elle est versée au budget central de l'Etat et n'est pas destinée à couvrir les coûts réglementaires propres au secteur des télécoms. Selon la réglementation communautaire, les taxes imposées aux opérateurs de télécommunications ne peuvent couvrir que certains coûts administratifs et réglementaires. Elles doivent également être objectives, transparentes et proportionnées. En outre, les parties intéressées doivent être consultées de manière appropriée avant toute modification des taxes.

19 Décret gouvernemental n°55/2011. (IV. 12.)

En septembre 2011, la Commission a demandé à la Hongrie de supprimer la «taxe télécoms» sous la forme d'un avis motivé, conformément à la procédure d'infraction de l'UE. La Hongrie disposait d'un délai de deux mois pour informer la Commission des mesures prises pour se conformer à la réglementation de l'UE.

Faute de suppression de la taxe et d'un raisonnement satisfaisant de la part de la Hongrie, la Commission a porté l'affaire devant la CJUE. Cette procédure est en cours depuis le 12 octobre 2012.

3.2.1.2 Procédure en cours devant la Commission

Outre la procédure initiée en mars 2011 (actuellement devant la CJUE) mentionnée ci-dessus, la Commission a demandé en novembre 2012 officiellement à la Hongrie de modifier sa législation relative à la taxe télécoms. Elle considère que cette taxe est discriminatoire, dans la mesure où elle frappe de manière disproportionnée les opérateurs non hongrois. En raison de la conception du taux d'imposition et de la structure de ce marché, les entreprises nationales bénéficient dans les faits d'un traitement préférentiel et les charges fiscales sont essentiellement supportées par les entreprises détenues par des capitaux étrangers. La Commission considère que cette situation constitue une infraction à la liberté d'établissement garantie par les traités de l'Union. Par conséquent, il est demandé à la Hongrie de modifier sa législation dans un délai de deux mois afin de la mettre en conformité avec le droit de l'Union (deuxième étape de la procédure d'infraction). À défaut, la Commission européenne pourra saisir la Cour de justice de l'Union européenne.

3.2.2 Taxe sur le commerce de détail

3.2.2.1 Procédure en cours devant la Commission

Dans le cadre de la même procédure que celle mentionnée au point 3.2.1.2 ci-dessus concernant la taxe télécoms, la Commission a demandé à la Hongrie de modifier sa législation relative à la taxe appliquée au secteur du commerce de détail, et ce pour les mêmes raisons (infraction à la liberté d'établissement).

3.2.2.2 Question préjudicielle devant la CJUE

Une demande de décision préjudicielle concernant la taxe de crise appliquée à la grande distribution a été introduite devant la CJUE au mois de novembre 2012 par le Tribunal de Székesfehérvár dans le cadre de l'affaire opposant la filiale hongroise du groupe Hervis, distributeur d'articles de sport, et l'Autorité Fiscale Hongroise.

La CJUE doit se prononcer sur la question de savoir si le fait qu'un contribuable exerçant une activité de commerce de détail en magasin doive acquitter un impôt spécial sur le montant de son chiffre d'affaires annuel net excédant 500 millions HUF est compatible avec les dispositions relatives au principe général de non-discrimination, au principe de la liberté d'établissement, au principe de l'égalité de traitement, au principe d'égalité en ce qui concerne la participation financière au

capital des sociétés, au principe de la libre prestation de services, au principe de la libre circulation des capitaux et au principe d'égalité en ce qui concerne l'imposition des entreprises prévus par le Traité sur le Fonctionnement de l'UE.

En effet, selon Hervis, cette taxe ne s'appliquerait en pratique qu'aux entreprises étrangères dans la mesure où les entreprises hongroises du secteur, qui fonctionnent sous le modèle de la franchise, échapperaient de facto au paiement de cette taxe puisque leur chiffre d'affaires est réparti entre plusieurs magasins.

3.3 Aides d'Etat

3.3.1 Affaire MOL

La société MOL et le gouvernement hongrois avaient conclu un accord visant à déterminer le montant de la redevance minière due par la société. Par la suite, un acte législatif avait considérablement augmenté le montant de ladite taxe, excepté pour la société MOL. Consultée dans ce dossier, la Commission a jugé incompatible avec le droit communautaire l'aide accordée à la société par le gouvernement et a exigé la récupération par l'Etat de l'aide accordée assortie des intérêts. La société a fait appel de la décision en considérant que l'accord en question ne peut être considéré comme une aide d'Etat illégale et incompatible avec le droit communautaire.

L'affaire est toujours en cours devant le Tribunal de l'UE.

3.3.2 Affaire Malév

En décembre 2010, la Commission a ouvert une enquête pour examiner, au regard des règles applicables en matière d'aides d'Etat, une série de mesures - notamment des injections de capital et prêts d'actionnaire - prises par les autorités hongroises pour soutenir Malév, la compagnie aérienne nationale dans le contexte de sa privatisation puis, de sa renationalisation.

La Commission avait des doutes quant au fait que Malév, eu égard aux difficultés financières qu'elle traversait, aurait pu obtenir les moyens de financement sur le marché dont elle disposait et dans l'affirmative, qu'elle aurait pu les obtenir aux mêmes conditions. La Commission avait par ailleurs des doutes quant à l'application et au respect des critères fixés par les lignes directrices de l'UE de 2004 concernant les aides d'Etat au sauvetage et à la restructuration.

Pour ne pas être qualifiées d'aides d'Etat, les mesures prises par les autorités publiques en soutien d'entreprises actives dans les secteurs économiques doivent être effectuées à des conditions qu'un investisseur privé agissant dans des conditions de marché aurait acceptées (le principe de l'investisseur privé en économie de marché).

Dans le cadre de son enquête, la Commission a constaté en janvier 2012 qu'un financement accordé à Malév entre 2007 et 2010 dans le cadre de sa privatisation et de sa renationalisation constituait une aide d'Etat illégale, car la compagnie n'aurait pas été en mesure d'obtenir un financement similaire sur le marché aux conditions consenties par les autorités hongroises.

L'Etat hongrois a ainsi dû demander à Malév le remboursement de l'aide accordée afin de remédier à la distorsion de concurrence induite par les avantages économiques qu'elle lui a conférés. Malév n'étant pas en position de rembourser l'aide accordée par l'Etat a déclaré faillite en janvier 2012, suite à laquelle le Tribunal de Budapest ordonna le 14 février 2012 la liquidation judiciaire de la société. La liquidation – et la vente des biens – de Malév est actuellement en cours.

3.4 Affaire VALE Costruzioni Srl

Dans l'affaire C-378/10, la CJUE a déclaré que lorsqu'un Etat membre reconnaît la faculté à une société de se transformer, celle-ci doit être accordée également à une société constituée dans un autre Etat membre, au nom du principe de liberté d'établissement.

En l'espèce, une société de droit italien a demandé à être radiée du registre car elle souhaitait cesser son activité en Italie et transférer son siège social et son activité en Hongrie.

À cette fin, une société de droit hongrois a été créée et il a été demandé à la Cour d'enregistrement de Budapest d'inscrire la société au registre avec la mention de la société de droit italien en tant que prédécesseur légal de la société de droit hongrois. Cette demande a toutefois été rejetée par la Cour d'enregistrement au motif que conformément aux dispositions applicables, une société constituée et enregistrée en Italie ne pouvait pas transférer son siège social en Hongrie et ne pouvait pas être inscrite au registre des sociétés en Hongrie en tant que prédécesseur légal d'une société hongroise.

Dans le cadre d'un renvoi préjudiciel de la Cour suprême hongroise devant trancher la question, la CJUE a déclaré dans son arrêt du 12 juillet 2012 qu'en ne prévoyant que la transformation d'une société ayant déjà son siège en Hongrie, la réglementation hongroise instaure une différence de traitement constituant une restriction non justifiée à l'exercice de la liberté d'établissement. En outre, la CJUE a également déclaré que les Etats membres sont libres de déterminer le droit national applicable aux transformations de sociétés transfrontalières, telles que la préparation d'un inventaire d'actifs et d'un bilan.

Compte tenu du fait que les arrêts de la CJUE ont force obligatoire pour les Etats membres, le droit des sociétés hongrois devra être modifié conformément à l'arrêt.

3.5 Banque Nationale Hongroise

La Commission européenne a officiellement clôturé le 19 juillet 2012 la procédure d'infraction lancée à l'encontre de la Hongrie le 17 janvier 2012 concernant l'indépendance de sa banque centrale, la Magyar Nemzeti Bank (MNB). La Commission avait considéré, en janvier 2012, que ces dispositions étaient incompatibles avec les exigences d'indépendance prévues dans les traités de l'UE. Cette décision a été rendue possible grâce à l'adoption, le 6 juillet 2012, par le parlement hongrois, de modifications juridiques dans les statuts de la banque centrale, que la Commission a jugées conformes aux engagements pris par le Premier ministre hongrois.

4. LA HONGRIE DANS L'ESPACE SCHENGEN

4.1 Adhésion de la Hongrie à l'espace Schengen

Suite à l'adhésion de la Hongrie à l'UE en 2004, la suppression des contrôles douaniers aux frontières de la Hongrie avec l'Autriche, la Slovénie et la Slovaquie ne s'est pas effectuée de manière immédiate. Une approche progressive avait en effet été mise en place consistant à recueillir dans un premier temps une décision unanime des pays membres de l'espace Schengen, qui avaient vérifié au préalable que la Hongrie avait mis en œuvre l'intégralité des mesures nécessaires (contrôles aux frontières externes, visa Schengen, coopération des polices, coopération judiciaire, système d'information Schengen).

Ainsi, et ce depuis le 1^{er} janvier 2008, la Hongrie est membre de l'espace Schengen impliquant que le franchissement de ses frontières avec les pays limitrophes membres de l'UE est analogue à ce qui existe entre la France et ses voisins frontaliers.

4.2 Séjour en Hongrie des ressortissants de l'EEE

Aux termes de la Loi I de 2007, les ressortissants de l'Espace Economique Européen (ci-après « EEE ») et les membres de leur famille ont le droit de séjourner en Hongrie pour une durée de trois mois à condition qu'ils ne représentent pas une charge injustifiée pour le système de protection sociale hongrois.

Les ressortissants de l'EEE et les membres de leur famille qui voyagent avec eux ou qui viennent séjourner chez eux ne sont pas tenus de déclarer aux autorités compétentes leur arrivée en Hongrie pour les séjours de moins de trois mois.

Les ressortissants de l'EEE et les membres de leur famille ont le droit de séjourner plus de trois mois en Hongrie s'ils remplissent les conditions de séjour liées au statut de travailleur, de travailleur indépendant, d'étudiant ou s'ils disposent de ressources suffisantes. Le séjour d'une durée supérieure à trois mois doit être déclaré et la légitimité du séjour doit être attestée par l'administration hongroise.

4.3 Séjour en Hongrie des ressortissants des pays tiers

Les règles relatives au visa Schengen et au droit de séjour ne sont applicables qu'en ce qui concerne les séjours n'excédant pas une durée de 90 jours. Les séjours excédant cette durée sont régis par les règles nationales. Un visa de long séjour est un visa national, mais délivré conformément au modèle uniforme. Il permet à son détenteur d'entrer dans l'espace Schengen et de rester dans l'Etat d'émission pour une durée supérieure à trois mois, mais au maximum un an. Si un ressortissant d'un pays tiers souhaite rester dans un des Etats membres de l'espace Schengen pour une période supérieure à un an, il doit obtenir un permis de séjour.

Les ressortissants de pays tiers soumis à l'obligation de visa²⁰ peuvent, munis

20 Règlement n°539/2001

d'un seul visa Schengen, voyager dans tout l'espace Schengen et ne doivent plus introduire de demande de visa national pour les nouveaux Etats membres.

Toutes les personnes entrant légalement dans l'espace Schengen sont autorisées à franchir les frontières intérieures avec et entre les Etats membres Schengen sans contrôles supplémentaires.

Les citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine et de Serbie peuvent entrer dans l'espace Schengen sans visa. Quant aux citoyens croates qui n'ont pas besoin d'un passeport pour entrer en Hongrie, ils peuvent franchir les frontières hongroises en possession de leur carte d'identité et d'une carte frontalière délivrée par la police croate aux contrôles frontaliers sortants sur laquelle la police hongroise devra apposer son cachet lors de l'entrée et de sortie en Hongrie.

4.4 Extension des frontières extérieures de l'espace Schengen

L'élargissement en 2007 de l'UE n'a pas entraîné l'extension automatique des frontières extérieures de l'espace Schengen. La question de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie au système est toujours au cœur des débats. En juin 2011, le Parlement Européen a déclaré qu'au vu des rapports d'évaluation et des visites menées dans ces deux pays, il semblerait que la condition préalable d'adhésion à l'espace Schengen, qui consiste à établir la capacité de l'Etat à assurer la sécurité aux frontières extérieures de l'UE, soit satisfaite. Néanmoins, en dépit de ces opinions favorables, les Pays-Bas ainsi que la Finlande ont voté contre l'acceptation de ces deux pays en septembre 2011, et la France ainsi que l'Allemagne refusent tout engagement sur une date pour les frontières terrestres.

5. LA HONGRIE ET L'EURO

L'adhésion de la Hongrie à l'UE lui a permis de rejoindre l'Union Economique et Monétaire (ci-après « UEM ») tout en faisant néanmoins l'objet d'une dérogation à l'égard de son adhésion à la zone euro.

N'étant pas partie à la zone euro, la Hongrie a pris l'engagement de satisfaire progressivement les critères de Maastricht (dits « critères de convergence ») afin d'accéder à la troisième phase de l'UEM et d'instaurer la monnaie unique. Ces critères sont les suivants :

- déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB;
- dette publique inférieure à 60 % du PIB;
- stabilité durable des prix et taux d'inflation ne dépassant pas de plus de 1,5 % le taux moyen des trois Etats membres les plus performants;
- taux d'intérêt à long terme ne dépassant pas de plus de 2 % celui des trois Etats membres les plus performants en matière de stabilité des prix; et
- respect continu des marges de fluctuation normalement prévues par le mécanisme des taux de change du système monétaire européen pendant une période minimale de deux ans avant l'examen d'entrée dans la zone euro.

Dans son rapport d'évaluation examinant la période de référence d'avril 2011 à mars 2012, la Banque Centrale Européenne indique que bien qu'au cours de l'année de référence 2011 le solde budgétaire de la Hongrie présentait un excédant temporaire de 4,3 % du PIB, en 2012 le déficit budgétaire s'élevait à 2,5 % du PIB; la dette publique s'élevait à 78,5 % du PIB en 2012 (80,6 % en 2011), le taux d'inflation à 4,3 %, le taux d'intérêt à long terme à 8,0% et le cours moyen du HUF en 2011 était de 279,21 HUF pour un euro.

En février 2011, Viktor Orbán, premier ministre de la Hongrie a déclaré qu'il n'espérait pas rejoindre la zone euro avant 2020, avis que György Matolcsy, ministre de l'économie nationale confirma plus tard. Selon la déclaration de Viktor Orbán, « le pays n'est pour l'instant pas prêt pour adopter l'euro et aucune discussion ne sera possible tant que la dette publique ne sera pas ramenée au seuil de 50 % du PIB » (la dette publique de la Hongrie au moment de ce discours était de 80 % du PIB et le gouvernement espérait atteindre cet objectif vers 2018). A l'instar du Royaume-Uni, de la Suède et de la République Tchèque, la Hongrie a décidé ne pas signer le pacte Europlus, accord entériné le 25 mars 2011 conduisant à une ensemble d'engagement de convergence économique et de renforcement de la compétitivité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Quelques recommandations pour une implantation réussie en Hongrie

Source : CCEF – M. Jacques Peyrusaubes, gérant de Czézam Consulting

Située dans le prolongement de la Suisse et de l'Autriche, la Hongrie occupe une position privilégiée pour le développement des affaires vers l'Est et le Sud-est de l'Europe. Elle jouit d'un emplacement géographique idéal et d'un environnement humain adapté pour en faire une plate-forme régionale pour l'Europe Centrale, Orientale et du Sud. Réussir son implantation demande toutefois une bonne préparation et le respect de certaines précautions.

CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE LA HONGRIE

Bien que créée il y a plus de 1 100 ans par des tribus venues d'Asie, la Hongrie est un pays « naturellement » européen qui a la nostalgie de sa grandeur passée. Connaître son histoire, ses révoltes contre les envahisseurs successifs et, en particulier, les conséquences des conflits mondiaux du 20^e siècle, est indispensable (notamment le traité de Trianon qui est souvent reproché aux Français).

PRENDRE EN COMPTE LES DIFFÉRENCES CULTURELLES

Les Hongrois ont un grand respect de leurs traditions et de leur culture. Ils sont fiers de leur passé, notamment de la place qu'occupe leur pays de 10 millions d'habitants dans le monde scientifique (découvertes, prix Nobel). Un étranger qui s'installe en Hongrie doit s'intéresser à la culture hongroise, ce qui lui permettra de mieux comprendre ses interlocuteurs.

ÊTRE CONSCIENT DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE

La langue hongroise n'est pas une langue indo-européenne et ne ressemble à aucune autre langue européenne (à l'exception du finnois). Même si l'apprentissage des langues étrangères commence tôt et que les Hongrois ont de bonnes capacités pour les apprendre, de nombreuses transactions se feront en hongrois. Il faut donc choisir avec soin un interprète de confiance.

Malgré la difficulté de la langue, si un collaborateur étranger, non-hongrois, s'installe en Hongrie, il devra s'investir dans la connaissance de la langue. Cet effort indispensable est fortement apprécié par les Hongrois. Il est nécessaire pour établir des relations de confiance qui s'avèreront très utiles dans le contexte professionnel. Cette connaissance de la langue lui permettra de s'investir dans le milieu économique et de s'intégrer dans les réseaux locaux.

IMPLANTATION DIRECTE OU PARTENARIAT ?

Créer un partenariat est possible mais il faut bien convenir avec le partenaire des modalités de partage du pouvoir de décision et mettre en place un contrôle efficace. Si cela ne paraît pas possible, il vaut mieux créer une filiale de droit hongrois ou acquérir une société.

LA HONGRIE EST UN PAYS DE DROIT

Appliquer les lois et règlements hongrois avec soin. Les autorités hongroises sont compétentes et pointilleuses.

Faire très attention dans la rédaction des contrats. En cas de problème, c'est la version hongroise qui fait foi. Il faut donc travailler avec un spécialiste de confiance. L'aide d'un juriste est fortement recommandée pour rédiger les accords majeurs.

LE MARCHÉ HONGROIS EST UN MARCHÉ OUVERT

La Hongrie a engagé son programme de privatisation dès le début des années 90. Plus de 80% du PIB est dans le secteur privé et la part des investisseurs étrangers est très importante. Un grand nombre de managers hongrois, particulièrement dans la jeune génération, a donc appris et assimilé les méthodes managériales de l'Ouest.

LES HONGROIS ONT SOIF DE CONNAISSANCE

Bien formés au cours de leurs études, les Hongrois ont une grande curiosité d'esprit, le goût et la facilité pour apprendre. Pragmatiques, ils sont attentifs à tout ce que l'étranger peut leur apporter d'utile pour leur développement professionnel et personnel et l'amélioration de leur bien-être.

FAIRE PREUVE DE RIGUEUR DANS LE CHOIX DES HOMMES

On trouve en Hongrie une main d'œuvre bien formée, compétente et qui apprend vite. Sélectionnez l'équipe locale avec soin et rigueur. C'est l'une des clefs du succès. Vous pouvez, pour cela, vous faire assister de spécialistes du recrutement, nombreux sur le marché. Certains ont d'excellentes références, notamment auprès d'entreprises françaises. Un parcours d'intégration en France de 10 à 15 jours de votre nouvelle recrue sera des plus bénéfiques. La recrue découvrira votre entreprise, les différents interlocuteurs, ce qui facilitera la communication, et s'imprénera de vos propres méthodes françaises.

FAIRE CONFIANCE MAIS AVEC DES PRÉCAUTIONS

Faites confiance au management local, souvent plus jeune qu'en France. Mais prenez vos précautions car la fidélité à l'entreprise n'est pas une caractéristique des jeunes managers qui sont généralement opportunistes. Prévoyez des clauses de non-concurrence dans les contrats de travail.

METTRE EN PLACE DES ORGANISATIONS ET DES PROCÉDURES CLAIRES

En Hongrie le chef est respecté et obéi. On attend de lui qu'il donne des directives précises, prenne les décisions en temps voulu et soit réactif. Il faut donc bien définir les domaines de compétence et de responsabilité. De même, les procédures doivent être claires, en particulier celles qui concernent le reporting et le contrôle interne.

DONNER DES RESPONSABILITÉS MANAGÉRIALES

Vous ne pourrez pas diriger votre société hongroise en décidant tout depuis la France. Impliquez le management dans la marche des affaires en lui laissant une marge de manœuvre opérationnelle. Les responsabilités sont une source de motivation des managers hongrois. Face à une structure trop dirigiste, les Hongrois peuvent avoir une capacité d'inertie ou d'obstruction considérable.

Dans la réglementation hongroise, le manager d'une SARL est civilement seul responsable, ses biens personnels pouvant même être concernés. Ceci pourrait expliquer certaines réticences. C'est un aspect à ne pas négliger,

SAVOIR LES ÉCOUTER ET ASSURER UN SOUTIEN SUFFISANT

Même s'il semble être très sûr de lui et avoir une forte personnalité, un manager hongrois a souvent besoin d'être rassuré. Il faut donc une certaine disponibilité d'écoute et de la patience car les managers hongrois ont davantage des qualités d'analyse que de synthèse. Evoquer de nouveau une situation permettra de clarifier certains malentendus souvent développés à l'origine par des erreurs de traduction.

Utilisez le plus souvent possible Skype ou la visio-conférence pour échanger des informations. Avec cette méthode, vous pourrez déceler chez votre interlocuteur des indices précurseurs et anticiper les crises éventuelles.

LA CONFIANCE N'EXCLUT PAS LE CONTRÔLE

Quelle que soit la forme que revêt votre implantation, soyez particulièrement attentif à la mise en place de contrôles réguliers et efficaces. Ne donnez pas à vos collaborateurs hongrois l'impression qu'ils sont « abandonnés » ou non contrôlés. Les pouvoirs internes et limitations devront être clairs et précis.

BIEN ÉTUDIER LE PROBLÈME DE L'EXPATRIATION

Suivant la nature de l'implantation et des systèmes de contrôle que vous souhaitez mettre en place, vous aurez à examiner la question de l'envoi d'un expatrié en Hongrie. Etant donné le coût que cela représente et les changements intervenus depuis l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne, vous devrez porter une grande attention à son statut, détaché ou expatrié, tant en terme de droit social que de droit fiscal, notamment à la lumière des obligations imposées par l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne en 2004.

TIRER PROFIT D'UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 10% si le résultat est inférieur à 500 M HUF (1,8 M EUR), et de 19 % au-delà.

UTILISER LES COMPÉTENCES PRÉSENTES EN HONGRIE

Pour aborder dans les meilleures conditions le marché hongrois, n'hésitez pas à avoir recours aux avis, conseils et services des organismes officiels existants (conseillers du commerce extérieur, Mission Economique de l'Ambassade, Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise) et des cabinets de conseil juridiques, financiers, fiscaux, RH, etc. Présents dans le pays depuis de nombreuses années, ils ont la compétence et l'expérience nécessaires.

Adresses utiles

Sources : CCIFH, CCEF

Appuis français en Hongrie

Ambassade de France en Hongrie

1062 Budapest, Lendvay utca 27.

Tél. : + 36-1 374 1100 Fax : + 36-1 374 1140

Email : webmestre.budapest-amba@diplomatie.gouv.fr

Web : www.ambafrance-hu.org

Consulat de France en Hongrie

1062 Budapest, Lendvay utca 27.

Tél. : + 36-1 374 1100 Fax : + 36-1 374 1140

Email : consulat.budapest-amba@diplomatie.gouv.fr

Web : www.ambafrance-hu.org

Service Economique de Budapest

1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 13-15.

Tél. : + 36-1 327 02 50 Fax : + 36-1 484 0675

Email : budapest@dgtresor.gouv.fr

Web : www.tresor.economie.gouv.fr/se/hongrie/

Bureau Ubifrance de Budapest

1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 13-15.

Tél. : + 36-1 327 02 60 Fax : + 36-1 266 1248

Email : budapest@ubifrance.fr

Web : www.ubifrance.fr/hongrie/export-hongrie-avec-notre-bureau.html

Institut Français

1011 Budapest, Fő utca 17.

Tél. : + 36-1 489 4200 Fax : + 36-1 489 4222

Email : inst-france@inst-france.hu

Web : www.franciaintezet.hu, www.inst-france.hu

Service de Coopération Technique et d'Action Culturelle

1011 Budapest, Fő utca 17.

Tél. : + 36-1 489 4250 Fax : + 36-1 489 4255

Service Culturel : service.culturel@inst-france.hu

Coopération scientifique et universitaire : France-coop-su@inst-france.hu

Bourses : bourses@inst-france.hu

Campus France : budapest@campusfrance.org

Lycée Français de Budapest

1029 Budapest, Máriaremetei út 193-199.
Tél. : + 36-1 275 4296 Fax : + 36-1 395 6858
Email : l.f.b@t-online.hu
Web : www.lfb.hu

Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise

1056 Budapest, Váci utca 51. II/11.
Tél. : + 36-1 317 8268
Email : ccifh@ccifh.hu
Web : www.ccifh.hu

CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) Section Hongrie

1097 Budapest Táblás utca 32.
Tél. : + 36-1 347 7303
E-mail : bosznay@lapker.hu

Budapest Accueil (Institut Français)

1011 Budapest, Fő utca 17.
Tél. : + 36-1 489 4279
Email : budapestaccueil@hotmail.com
Web : www.budapest-accueil.org

Atout France

c/o AIR France/KLM
1088 Budapest, Rákóczi út 1-3. / 1052 Budapest, Pesti Barnabas utca 4.
Tél. : + 36-1 411 0503 Fax : + 36-1 411 0503
Mail : info.hu@franceguide.com
Web : hu.franceguide.com

Sopexa

1149 Budapest, Angol utca 34.
Tél. : + 36-1 266 2778 Fax : + 36-1 486 1476
Email : sopexahongrie@mail.datanet.hu

Initiatives France-Hongrie (INFH)

1011 Budapest, Fő utca 17.
Tél. : + 36-1 214 2089, Fax : + 36-1 489 4255
Email : infh@inst-france.hu
Web : www.infh.eu

UFE (Union des Français de l'Etranger) Représentation Hongrie

1055 Budapest, Szent István krt. 11., II.E.M/21
Email : ufe@ufehongrie.com
Web : www.ufe-hongrie.org

Divers sites de référence sur la Hongrie

Ambassade de France en Hongrie

Ambassadeur : M. Roland Galharague (en date du 1 décembre 2012)

www.ambafrance-hu.org

Ambassade de Hongrie à Paris, en France (en date du 1 décembre 2012)

Ambassadeur : Prof. Dr. László Trócsányi

www.mfa.gov.hu/kulkepviselet/FR/fr

ECONOMIE

Banque National de Hongrie (MNB)

www.mnb.hu

Office National des Statistiques (KSH)

www.ksh.hu

L'Office des douanes et des finances

www.nav.gov.hu (consultable en anglais)

ECOSTAT (Centre Gouvernemental pour l'évaluation de l'impact)

www.ecostat.hu (consultable en anglais)

Agence Hongroise pour l'Investissement et le Commerce (HITA)

www.hita.hu

Chambre de Commerce de Hongrie

www.mkik.hu (consultable en anglais)

POLITIQUE/SOCIÉTÉ

Gouvernement

www.kormany.hu (consultable en anglais)

Liens avec tous les autres sites gouvernementaux

Parlement

www.mkogy.hu (consultable en anglais)

Site officiel de la Maison de la Nation

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

MGYOSZ (Confédération des Employeurs et Industriels Hongrois)

www.mgyosz.hu (consultable en anglais)

OKISZ (Fédération de l'Industrie)

www.okiszinfo.hu (consultable en anglais)

IPOSZ (Fédération Nationale de l'Artisanat)

www.iposz.hu (consultable en anglais)

Association des Parcs Industriels

www.ipe.hu (consultable en anglais)

CULTURE

Corvinus Library

www.corvinuslibrary.com (consultable en anglais)

Librairie virtuelle. Propose un accès libre au contenu des livres d'histoire de la Hongrie

Képtár

www.hung-art.hu (consultable en anglais)

Musée virtuel. Présente l'art hongrois à travers de nombreuses reproductions

Filmkultúra

www.filmkultura.hu

Propose des articles sur l'actualité cinématographique, des présentations des nouvelles sorties, et des rencontres avec des réalisateurs, archives

Littérature

www.litteraturehongroise.fr

La littérature hongroise en français

PRESSE SUR LE WEB

MTI Agence de Presse Hongroise

www.mti.hu (consultable en anglais)

Actualités

MTI / ECONNEWS

www.econews.hu (consultable en anglais)

ACTUALITÉS ECONOMIQUES

Le Journal Francophone de Budapest

www.jfb.hu

Mensuel en langue française rend compte de l'actualité politique, économique et culturelle (arts, tourisme, gastronomie) en Hongrie

HU-lala

www.hu-lala.org

Actualité hongroise en français

HVG Online

www.hvg.hu (consultable en anglais)

Hebdomadaire d'analyse politique et social. Archives depuis 1996

Budapest Business Journal

www.bbj.hu

Dernières nouvelles en anglais

Agence France Presse

www.afp.com/afpcom.fr

Information générale, économique et sportive en 6 langues

RECHERCHE D'INFORMATIONS

Office de Tourisme Hongrois

www.itthon.hu (consultable en anglais)

Site présentant différentes informations sur la Hongrie: histoire, art, culture, tourisme, société

www.hongrietourisme.com (consultable en français)

Site officiel de l'Office de tourisme hongrois : culture, bien-être, art de vivre, loisirs actifs, informations pratiques, découverte par villes et régions

GKI (Institut d'Etudes Economiques)

www.gki.hu (consultable en anglais)

Diverses publications d'ordre macro-économique et micro-économique, prévisions économiques

HUNGEXPO

www.hungexpo.hu (consultable en anglais)

Calendrier des foires et salons internationaux à Budapest

A Lire

Quelques livres utiles pour mieux appréhender la Hongrie et Budapest:

HISTOIRE

- Histoire de la Hongrie, par Bernard le Calloc'h (Armeline)
- Mille ans d'histoire hongroise, par Péter Hanák (Corvina)
- Histoire de Budapest, par Catherine Horel (Fayard)
- Petite histoire de Hongrie, par István Lázár (Corvina)
- Les Hongrois, par Paul Lendvai (Noir Sur Blanc)
- La Hongrie au XXe siècle : regard sur une civilisation, par Tamás Szende (L'Harmattan)

LITTÉRATURE ET CULTURE

- Trente années de Littérature Hongroise en traductions françaises, Bibliographie annotée 1979-2009, par Sophie Aude (Hungarian book foundation)
- Le roman de Budapest, par Christian Combaz (Editions Rocher)
- Mémoires de Budapest à Paris, par Francois Fejtő (Calmann-Lévy)
- Automne à Budapest, par Ferenc Karinthy (In fine/VO éditions)
- Etre sans destin, par Imre Kertész (Magvető)
- Les Beaux Jours de la rue de la Main d'or, par Gyula Krúdy (In fine)
- Budapest, ma ville, par András Török (Corvina)

TOURISME

- Budapest (Petit Futé) 2011-12, par Auzias Dominique (Nouvelles Éditions de l'Université)
- Le Guide vert Budapest et Hongrie, par Jean-Michel Dulin (Michelin)
- Budapest et la Hongrie, par Steve Fallon, Neal Bedford (Lonely Planet)

GASTRONOMIE

- Bazar magyar, par Viviane Chocas (Editions Héloïse d'Ormesson)
- Spécialités Hongroises, par Anikó Gergely (Könemann)

DONNEES CHIFFREES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE/ SZÁMADATOK A FELMÉRÉS KERETÉBEN

SECTEURS/ ÁGAZATOK	Nb. de filiales françaises en Hongrie/ Francia leányvállalatok száma Magyarországon	Nb. d'employés en Hongrie/ Alkalmazottak összlétszáma Magyarországon	Nb. d'employés dans les filiales françaises en Hongrie/ Alkalmazottak száma a francia leányvállalatokban Magyarországon	Employés des filiales françaises en Hongrie/ Alkalmazottak száma a leányvállalatokban Magyarországon (%)	CA des entreprises en Hongrie/ Vállalatok üzleti forgalma Magyarországon (M EUR)	CA des filiales françaises en Hongrie/Francia leányvállalatok üzleti forgalma Magyarországon (M EUR)	CA des filiales françaises en Hongrie/Francia leányvállalatok üzleti forgalma Magyarországon (%)
Environnement et Energie/ Környezetvédelem és energiaipar	24	75 760	8 120	10,71 %	25 425	2 221	8,7 %
Construction/ Építőipar	45	167 211	4 216	2052 %	18 139	504	2,7 %
Industrie/Ipár	49	449 167	9 607	2,1 %	37 871	2 588	6,8 %
Biens de Consommation et distribution/ Fogyasztási javak és kereskedelem	88	590 932	16 768	2,8 %	77 281	2 524	3,2 %
Automobile et transports/ Autóipar és szállítás	30	292 946	4 130	1,4 %	32 054	1 733	5,4 %
Services/ Szolgáltatások	62	587 154	7 527	1,4 %	11 303	732	6,5 %
Communication/ Kommunikáció	16	74 499	1 309	1,75 %	10 434	396	3,8 %
Tourisme/ Idegenforgalom	10	120 800	1 130	0,9 %	3 748	72	1,9 %

BIBLIOGRAPHIE/ IRODALOMJEGYZÉK

Office Central des Statistiques Hongroise – Központi Statisztikai Hivatal
Magyar Statisztikai Évkönyv 2011, Budapest, 2012-11-2102
www.ksh.hu
Publications sectorielles – Ágazati Kiadványok

Le site officiel du gouvernement hongrois – A magyar kormány hivatalos honlapja
www.kormany.hu

Informations sur les entreprises – Céginformációs honlapok
www.e-beszamolo.kim.gov.hu
www.hbi.hu

Hungarian Investment and Trade Agency – Nemzeti Külgazdasági Hivatal
www.hita.hu